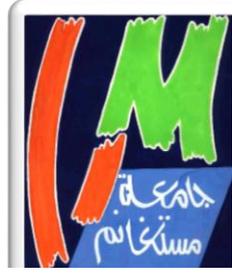




وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie



N° d'ordre : M/AR/2018

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture et urbanisme

Spécialité : Architecture et Patrimoine

Thème

LES DYNAMIQUES D'APPROPRIATION D'UN PATRIMOINE
ARCHITECTURAL PAR UN SQUATTEUR
CAS D'ETUDE LE VIEUX PHARE DE MOSTAGANEM

Présenté par :

1. KORICHI Yasmine

Soutenu le : 28 /06 / 2018 devant le jury composé de :

Président : Mr BENSELLA K.

Examineurs : Mr KHODJA A.

: Mr BOUCHACHI T.

Encadreur : Mme. BENMAHAMMED NOURELHOUDA.

Année Universitaire : 2017 /2018

Dédicaces

A mes parents, particulièrement ma chère mère pour tous ses sacrifices, son amour, son soutien et ses prières tout au long de mes études et jusqu'à la dernière minute,
A mes chers frères, amine et Ilyes, pour leur assistance et leur encouragement,
A mon époux Yassine, pour sa présence et son appui
A ma petite princesse lyliya pour son (im)patience
A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,
A la mémoire de mon grand-père allah yerhmah qui aurait certainement voulu assister a ma soutenance
Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible,
Merci d'être toujours là pour moi et de toujours me pousser a aller plus loin et me dépasser

Remerciement

Je remercie en premier lieu Allah le tout puissant de m'avoir permis finalement d'arriver jusqu'au bout
Je tiens ensuite a exprimer ma gratitude envers mon promoteur Mme BENMAHAMMED NOURELHOUDA pour la confiance qu'elle m'a accordé en choisissant de m'encadrer, pour sa patience et tous les sages conseils prodigués.
Je remercie également messieurs les membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma recherche en acceptant d'examiner mon travail Et de l'enrichir par leurs propositions.
Je remercie ma mère, mon frère amine et mon époux Yassine pour leur aide précieuse en temps de crise
Je remercie l'ensemble des enseignants ayant contribué a l'enrichissement de mes connaissances
Enfin je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin a l'élaboration de ce modeste travail.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Page

Tableau 01	synthèse des questions et hypothèses de recherche	16
Tableau 02 :	Evolution des indicateurs de la situation du logement	47
Tableau 03 :	L'évolution de la population urbaine aux dépens de la population rurale	49
Tableau 04 :	Répartition de la population algérienne sur le territoire national	50
Tableau 05 :	Aides octroyées par l'état en faveur des acquéreurs des différents programmes	52
Tableau 06 :	Critères de salubrité-habitabilité pour un logement décent	53
Tableau 07 :	Typologie de la population résident au quartier plateau la marine	58
Tableau 08 :	Recensement des activités au quartier plateau la marine	59
Tableau 09 :	Recensement du patrimoine de la ville de mostaganem, leur état et Affectation	74
Tableau 10 :	Désignation des édifices patrimoniaux a Mostaganem avec courbe des valeurs d'Alois Riegl	81

Figure 01	Quelques monuments squatté à Mostaganem ; Lalla Meyama, Tombeau du Bey Bouchlaghem, Vieux Phare	10
Figure 02 :	Situation du vieux phare de Mostaganem	13
Figure 03 :	Manifestation de l'appropriation de l'espace selon Gustave-Nico- Fischer	40
Figure 04 :	Graphe de l'évolution des indicateurs de la situation du logement	47
Figure 05 :	Taux d'urbanisation en Algérie	48
Figure 06 :	Graphique de la répartition de la population algérienne sur le territoire national	50
Figure 07 :	Projets d'habitat inscrits Durant le quinquennal (2005 - 2009)	52
Figure 08 :	Vue aérienne de la ville de Mostaganem avec tracé su secteur sauvegardé	78
Figure 09 :	Ancienne photo de l'avenue raynal avec le phare en bout de ligne	95
Figure 10 :	La dégradation avancée du vieux phare	96
Figure 11 :	carte datant de 1847 de la ville de mostaganem	99
Figure 12 :	carte de Mostaganem datant de 1890	100
Figure 13 :	carte de Mostaganem datant de 1920	101
Figure 14 :	Vue aérienne de Mostaganem de nos jours	102
Figure 15 :	Répartition des individus par sexe au sein des ménages	115
Figure 16 :	Répartition des enquêtés par tranche d'âge	116
Figure 17 :	Origine des enquêtés et distance du lieu d'origine	116

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	1
REMERCIEMENTS	1
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	2
SOMMAIRE	4
PARTIE INTRODUCTIVE	8
1. Introduction	10
2. Problématique	12
3. Motivation et choix du thème	13
4. Choix du site	13
5. Objectifs de la recherche	14
6. Hypothèses de travail	15
7. Méthodes et méthodologie	16
8. Type de mémoire	17
9. Structure du mémoire	18
PREMIERE PARTIE	19
APPROCHE THEORIQUE ET CHAMPS SEMANTIQUE	19
Chapitre I : Champs sémantique	20
10. Introduction	21
11. Champs sémantique ; définition des concepts	22
Chapitre II : Introduction au monde du squat	23
12. Introduction	24
13. Grandes étapes du squat	25
2.1 Origine du concept	25
2.2 A l'ère Industrielle	25
2.3 Le post Industriel	26
2.4 L'Age d'or et la période moderne	26
14. La revendication du droit au logement	27
3.1 Le droit au logement pour tous	27
3.2 Le droit à un logement décent	27
15. Les lieux convoités	28
16. Les formes et modes de squat	28
5.1 Le squat de terrains nus	28
5.2 Le squat de bâtiments vacants ou abandonnés	29
17. Les types de squat	29
6.1 Le squat d'habitation ou nécessité habitative	29
6.2 Le squat d'activité	30
18. Les étapes du squat	30
7.1 Le repérage	30
7.2 L'ouverture du squat	30
7.3 Le raccordement aux réseaux	31
7.4 La fermeture du squat	31
19. Les éléments constitutifs du squat	31
8.1 L'attitude de l'état en regard du phénomène	31
8.1.1 La politique du laisser-faire	31
8.1.2 La politique de l'éviction	32
8.1.3 La politique de l'intégration et de consolidation	32
8.2 La communauté de squatteurs	32
20. Conclusion	33
Chapitre III : Exploration du concept d'appropriation d'un espace et d'appartenance a une communauté distincte	34
1. Introduction	36
2. L'espace appropriable	37

2.1. La dimension identitaire	37
2.2. La dimension relationnelle	37
2.3. La dimension historique	37
3. Les notions liées à l'appropriation	37
3.1. La possession	37
3.2. La propriété	37
3.3. L'usage	37
4. La propriété juridique	38
5. L'approche psychosociale de l'environnement selon Gustave-Nicolas Fischer	38
6. Les apports de Bonnin	39
6.1. Le regard	39
6.2. L'exploration	39
6.3. L'aménagement de l'espace	39
6.4. La nidification	40
7. Modalités d'appropriation de l'espace	40
7.1. Modalité d'appropriation a dominante idéale	40
7.2. Modalité d'appropriation a dominante matérielle	41
7.2.1.L'usage exclusif	41
7.2.2.L'usage autonome	41
7.2.3.Le détournement	42
8. L'appropriation dans le contexte social	42
8.1. Processus d'identification	42
8.2. Sentiment d'appartenance	42
9. Patrimoine et appropriation de l'espace	43
10. Conclusion	44
Chapitre IV : Crise de logement et habitat précaire	45
1. Introduction	46
2. L'habitat en crise	47
3. Les composantes de la problématique logement	48
3.1. Urbanisation rapide et anarchique	48
3.2. Exode rural	48
3.3. Croissance démographique galopante	49
4. La réponse de l'état a la crise	50
4.1. Développement de la promotion	51
4.2. Développement de la promotion du logement	51
4.3. Aides aux accédant a la propriété	52
5. L'habitat précaire	53
6. Stratégies de résorption et modes opératoires	54
6.1. Expériences passées	54
6.1.1.Interventions dilatoires	54
6.1.2.Déplacements provisoires	55
6.1.3.Amélioration de l'existant	55
6.2. Interventions et programmes actuels	56
7. Limites des politiques engagées	57
8. Mostaganem et le logement	57
9. Le quartier plateau la marine	58
10. Conclusion	60
Chapitre IV : Etude des cas similaires	61
1. Introduction	62
2. Les exemples choisis	62
2.1. Exemple n°01 : Squat du Gésu à Bruxelles	62
2.1.1.Présentation et situation de l'édifice	62
2.1.2.Histoire	63
2.1.3.Le squat du Gésu	63

2.1.4.Le contexte	63
2.1.5.Le rapport des squatteurs au lieu squatté	63
2.1.6.Profil des squateurs	64
2.1.7.Organisation du squat	64
2.1.8.Le rapport au patrimoine	66
2.1.8.1. Le patrimoine au service du squat	66
2.1.8.2. L'apport des squatteurs au patrimoine	66
2.1.9.Synthèse	67
2.2. Exemple n°02 : Hammam Es-Sbaa Tigditt Mostaganem	68
2.2.1.Présentation et situation de l'édifice	68
2.2.2.Histoire	68
2.2.3.Le squat du hammam es-sbaa	69
2.2.4.Synthèse	69
3. Conclusion	69
DEUXIEME PARTIE	70
CADRE PRATIQUE ET EXPERIMENTAL	70
Chapitre I : Etat du patrimoine architectural à Mostaganem	71
1. Introduction	72
2. La diversité du patrimoine Mostaganemois	73
3. Recensement du patrimoine à Mostaganem	73
4. Préservation et valorisation du patrimoine	77
4.1. Les lois promulguées	77
4.2. Le secteur sauvegardé a Mostaganem	78
4.3. Les valeurs selon Alois Riegl	79
4.3.1.Valeurs du passé	79
4.3.1.1. Valeur historique	79
4.3.1.2. Valeur d'ancienneté	79
4.3.1.3. Valeur commémorative	80
4.3.2.Valeurs d'actualité	80
4.3.2.1. Valeur utilitaire (d'usage)	80
4.3.2.2. Valeur d'art	80
4.3.2.2.1. Valeur de nouveauté	80
4.3.2.2.2. Valeur d'art relative	81
5. Conclusion	92
Chapitre II : Présentation du cas d'étude ; vieux phare du plateau la marine	93
1. Introduction	94
2. Situation et présentation du vieux phare	95
3. Accessibilité	95
4. Etat des lieux	96
Chapitre III : Le cas d'étude ; Lecture historique	97
1. Introduction	98
2. Lecture historique sur support cartographique	99
2.1. 1 ^{ère} carte : vers 1847	99
2.2. 2 ^{ème} carte : vers 1890	100
2.3. 3 ^{ème} carte : vers 1920	101
2.4. 4 ^{ème} carte : de nos jours	102
3. Lecture historique sur support photo (analyse iconographique)	103
3.1. 1 ^{ère} photo	103
3.2. 2 ^{ème} photo	103
3.3. 3 ^{ème} photo	104
3.4. 4 ^{ème} photo	104
3.5. 5 ^{ème} photo	105
4. Lecture historique à la base d'entretien	105
5. Synthèse	106

Chapitre IV : Le cas d'étude ; analyse anthropospaciale	107
1. Introduction	108
2. Analyse anthropospaciale, usage et transformations	109
2.1. Analyse de l'enveloppe extérieure	109
2.2. Analyse du cadre intérieur	111
3. Synthèse	112
Chapitre V : Le cas d'étude ; Enquêtes, questionnaires et collecte de données sociologiques	113
1. Introduction	114
2. Type d'entretien	115
3. La population ciblée	115
4. Les résultats	115
4.1. Profil social des enquêtés	115
4.2. Ouverture du squat du phare	117
4.3. Perception du squat	117
4.3.1. Les squatteurs	117
4.3.2. Le voisinage	118
5. Synthèse	118
Chapitre VI : Résultats, perspectives et recommandations	119
1. Recommandations	120
2. Conclusion générale	121
BIBLIOGRAPHIE	122
ANNEXE	124

PARTIE INTRODUCTIVE

1. Introduction
2. Problématique
3. Motivations et choix du thème
4. Choix du site
5. Objectifs de la recherche
6. Hypothèses de travail
7. Méthode et Méthodologie
8. Type de mémoire
9. Structure du mémoire

“ Oh! Les belles, les sublimes ruines! (...) Qu’on me dise à qui ces ruines appartiennent, afin que je les vole; le seul moyen d’acquérir, quand on est indigent.

Propriétaire indolent! Époux aveugle! Quel tort te fais-je, lorsque je m’approprie des charmes que tu ignores ou que tu négliges !”¹

¹ Denis Diderot, Jacques Andre Naigeon - Oeuvres de Denis Diderot: Salons, J.L.J Briere 1821 page 24

1. Introduction

Le phénomène du squat, abordé dans ce mémoire, est connu autant dans les pays en développement que dans les pays dits développés. Il tente d'élucider un phénomène mondial d'accès informel à un logement pour lequel les populations ne détiennent pas de titre de propriété. Le squat est une action informelle ayant émergé avec l'industrialisation qui a entraîné une urbanisation rapide, des vagues migratoires importantes et une demande accrue de logements. Il s'inscrit dans la recherche de solutions au problème de la rareté de logement pour les pauvres. De ce fait, il va bien au-delà d'un simple " problème " d'habitat non conforme et illégal. *Françoise Bouillon* dans son livre *Les mondes du squat*² le classe en deux catégories ; les squats d'habitation adoptés par nécessité et révélateurs d'un problème social, de l'autre les squats d'activités adoptés par conviction et vécus comme moyen d'émancipation.

La réaction directe induite par cette action de prise de possession et qui est le concept au cœur de ce mémoire est l'appropriation de l'espace et plus particulièrement de l'espace que représente un objet patrimonial architectural. La maîtrise de ce concept, implique la connaissance des usagers, de leurs habitudes, de leurs perceptions, de leurs comportements et de leurs déplacements. En effet, selon *Ripoll et Veschambre*³, l'appropriation permettrait de mieux comprendre la relation entre la société et l'espace, entre l'individu et son milieu, à mieux comprendre l'influence que l'un a sur l'autre et vice versa.



Figure 1 : Quelques monuments squattés à Mostaganem ; Lalla Meyama, Tombeau du Bey Bouchlaghem, Vieux Phare

² Les mondes du squat : anthropologie d'un habitant précaire – Françoise Bouillon, PUF 2009

³ Fabrice Ripoll & Vincent Veschambre - L'Appropriation de l'espace : Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, PUR 2005

Ce phénomène exposé et étudié dans cette recherche est assez courant, presque banal en Algérie et à Mostaganem, une simple observation permet de dire que presque la totalité de notre parc patrimonial est occupé par des squatteurs. Ces bâtiments se voient subir diverses transformations, justifiées ou pas afin de répondre à l'attente immédiate de ses occupants qui est être à l'abri sous un toit. Les seuls monuments qui échappent à cette règle font partie de la catégorie qui a subi un processus de patrimonialisation et de classement, ainsi réhabilités et « Muséifiés » ils ne font plus l'objet de convoitise. Tout type de bâtiment ; industriel, religieux, tombeau... est en conséquence apte à être occupé, du moment qu'il est vide, dénudé et désaffecté.

Ce travail, au travers d'outils méthodologiques pertinents, cherche avant tout à comprendre ce phénomène, définir ces modes d'occupation de bâtiments vides. Sa démarche se veut porteuse d'un nouveau regard sur cette catégorie marginalisée et des ruines insalubres qui les abritent, mais c'est surtout le moyen d'explorer la production architecturale qui en ressort et son impact sur l'objet patrimonial et sa valeur collective.

2. Problématique

Le **patrimoine** est une composante indéniable de notre identité, c'est avant tout un bien collectif qui reflète une valeur commune à une société, il est le témoin de notre histoire et le porte flambeau de notre avenir, le préserver c'est conserver ses valeurs.

Mostaganem s'enorgueillit tout particulièrement d'un **patrimoine** riche et diversifié de par sa situation géographique stratégique d'une part et des diverses populations l'ayant occupé et influencé son expansion d'une autre part. Toutefois il y a un constat alarmant à émettre ; tous ou presque tous les édifices patrimoniaux sont laissés à l'abandon et **occupés illégalement (squattés)**. Ce constat a été le moteur de notre recherche, la problématique ainsi élaborée s'articule autour d'une question principale ;

Quelles sont les dynamiques d'appropriation d'un patrimoine architectural par ces squatteurs ?

Il y a lieu de se faire une opinion concernant les méthodes radicales d'**investissement** et d'**appropriation** de ces bâtiments vides et lesquelles sont particulièrement ciblés. Ce qui est important dans un premier temps est la compréhension du mode de vie des **squatters**, leur origine sociale et leur position dans la société.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'appréhender le contexte réglementaire, en cherchant à savoir quelle attitude le politique et les décideurs optent pour face au phénomène des **squats**, ainsi que celle qu'ils adoptent dans la problématique des bâtiments vides.

En troisième lieu, ce que donne comme production architecturale et urbaine ces modes d'appropriation de l'espace patrimonial, l'occultation de la mémoire du lieu et son remplacement par une nouvelle représentation sociale. Ce qui donne une nouvelle définition à cet objet changera son image et sa perception.

En dernier lieu le **squat** d'un **patrimoine** par son action invasive et illégale a le mérite d'attirer l'attention sur la dégradation subit par les monuments en question, on cherchera donc à aborder le devenir de ces monuments. Si le simple fait de les récupérer contribue éventuellement à éradiquer le phénomène, on se retrouve néanmoins avec un **patrimoine** dont on ne sait trop quoi faire.

3. Motivation et choix du thème

C'est un thème d'actualité et de prédilection dans un monde qui va mal au vue de la crise de logement que l'on voit partout à travers le monde en général et que subit l'Algérie plus particulièrement depuis les années 70. Ces "mal-logés" ont peu à peu émergé dans la société en prenant diverses formes; SDF, hébergé chez un tiers, occupant d'un bidonville, d'un squat...

Ce dernier est une des formes contemporaines du bidonville, il cristallise à la fois un problème spatial et social. Sa présence gêne, les personnes qui y vivent dérangent et soulèvent moult questions ; Qui sont-ils? Comment vivent-ils? Pourquoi sont-ils là? De quoi vivent-ils? De telles questions, formulées par la population locale et par les élus locaux, ont été également récurrentes dans l'élaboration de cette thèse.

Nous voulions explorer les pistes qui mènent à ce phénomène d'occupation illégale de notre patrimoine et les forces qui l'animent.

4. Choix du site

Afin de répondre aux problèmes posés précédemment, nous avons jugé utile de sélectionner un cas d'étude afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. Après un recensement des sites touchés par ce phénomènes (Lalla Meryama, les caves à vin du plateau, le mausolée du Bey Bouchlaghem...) Notre choix se porta sur le vieux phare de Mostaganem au quartier plateau la marine, car il représente un terrain d'expérimentation de choix pour notre recherche, en effet ce quartier "chaud" en marge des autres quartiers limitrophes est constitué en majorité de personnes marginalisées par la société, ces mêmes personnes là, trouveront un squatteur encore plus réprimandable et infréquentable encore.



Figure 2 : Situation du vieux phare de Mostaganem

Le phare en lui-même est assez récent, sa construction est antérieure à celle du port mais n'a que très peu servi car mis à l'arrêt dès la mise en route des feux fixes du port, néanmoins il fut bâti ; d'après superposition des anciennes cartographies sur un ancien bunker (Blockhaus n°4).

Actuellement il abrite plusieurs familles qui le squattent. Ce qui est tout à fait remarquable est que ces familles se le sont partagées par niveau et par aile, ou chacun a su aménager son petit abri. D'autres par la suite se sont greffés à cette petite communauté perpétuant l'idée qu'un squat est avant tout une opération collective.

Une lecture de ces différentes strates qui occupent actuellement toute son assiette nous est imposée pour enclencher notre recherche.

5. Objectifs de la recherche

Les objectifs tracés pour notre recherche qui se veut d'abord être une étude de terrain se formulent ainsi :

- Etude des stratégies d'ouverture des squats, cela nous permettra de saisir également toute la dimension pragmatique du squat et les modes de repérage des bâtiments vacants
- Définir le squatteur comme un acteur social, architecte de son aménagement et planificateur de son quartier
- Exposer les failles du cadre juridique et réglementaire
- Explorer le concept d'appropriation d'un lieu et ses modes d'investissement
- Appréhender avec un regard neuf la requalification identitaire d'un patrimoine pendant et après une opération de squat

6. Hypothèses de travail

Nous nous attacherons à la démonstration des hypothèses suivantes :

Le squat bien qu'étant une forme d'habiter précaire, illégale et marginalisé engendre des réactions concrètes et abstraites, le squatteur se sent chez lui et s'approprie l'espace par différents outils ; rajouts, modifications... Il n'a a priori que peu d'attachement pour l'objet en lui-même. De son point de vue ce ne serait qu'une enveloppe (carcasse vide) à reprendre et bien que la qualité de sa production architecturale soit négligeable, le squatteur par ses interventions joue le rôle de planification urbaine officieuse.

Ces squatteurs mal-vus par la société, suscitent de nombreuses interrogations et les décideurs se défient de cette catégorie de gens jugée instable les laissant investir les lieux faute d'avoir mieux à leur offrir.

La fermeture des squats et la récupération du patrimoine investit serait une réponse efficace mais pour en faire quoi ? Si la conscience d'un patrimoine qu'il faut préserver est absente toute action de reconversion, reconquête, réappropriation... serait vaine.

Les revendications des squatteurs sont d'ordre social et politique, prônant l'accès légitime a un logement, mais par l'effet qu'elles ont sur les personnes en face à différentes échelles, elles engendrent des réactions de sauvegarde à son égard.

Question Principale	Quelles sont les dynamiques d'appropriation d'un patrimoine architectural par un squatteur ?
Hypothèse Principale	Le squatteur s'approprie pleinement des lieux et le remanie de façon à se conformer à son mode de vie, il se détache de l'objet et de sa valeur. Toutefois, cette appropriation se cantonne à l'objet lui-même et fait abstraction du lieu de vie ou il y a une réelle fracture avec l'environnement immédiat.
Question Secondaire 01	Quelle est l'action entreprise par les élus locaux dans le cadre réglementaire ?
Hypothèse Secondaire 01	La mise en place des procédures de fermeture d'un squat et l'action d'expulsion qui suit est très lente faute de possibilité de relogement des familles.
Question Secondaire 02	Quel est le devenir d'un patrimoine après expulsion des squatteurs ?
Hypothèse Secondaire 02	Hormis la réinjection d'une nouvelle fonction précédée d'une réhabilitation/restauration, le sort de notre patrimoine est très limité.
Question Secondaire 03	Comment induire une prise de conscience d'un patrimoine dégradé et risquant de disparaître ?
Hypothèse Secondaire 03	Le squat involontairement est le seul moyen d'attirer l'attention sur la ruine de notre patrimoine.

Tableau 01: Synthèse des questions et hypothèses de recherche

7. Méthodes et Méthodologie

Notre démarche sera capitalement un travail de terrain et bien que cette dernière se réservera la part du lion dans ce travail, l'on ne saurait présenter un travail purement empirique, c'est pour cela que nous comptons aborder l'aspect théorique de notre recherche, dans laquelle on établira un récapitulatif des notions et des concepts liés à notre thème de recherche.

Par la suite nous aborderons l'aspect pratique, par des expérimentations in situ et afin de structurer notre thèse nous utiliserons plusieurs outils d'analyse ; Nous commencerons par une lecture historique du site, cela nous permettra d'avoir une meilleure lisibilité des données chronologiques de l'origine du phare à son état d'occupation actuelle.

Nous aborderons ensuite, à travers une analyse des images collectées, une série de diagnostics propres au phénomène étudié, cela dans le cadre d'une analyse anthropospaciale. Elle permettra d'étudier la pratique des individus dans l'espace étudié, d'avoir une meilleure adéquation entre les dimensions des espaces et leurs usages et répondre à la demande sociale par des nouvelles pratiques.

Pour compléter ce dernier volet nous poserons les bases d'une investigation sociale par entretien, questionnaire et profil des différents usagers, cela nous donnera une idée des perceptions que les occupants ont de leur lieu investi et ceux de leur voisinage immédiat.

Le croisement des résultats obtenus par ses différentes méthodes proposées, allié à un bref tour de de la question réglementaire, seront à même de nous mener à une parfaite maîtrise du sujet étudié et des enjeux capitaux de cette recherche.

8. Type de mémoire

Le type de mémoire entrepris par nos soins sera un **mémoire empirique**, ce choix s'explique d'abord par la nécessité de donner à notre recherche au vu du thème choisi, un caractère expérimental complété par des lectures théoriques. Elle sera donc basée sur l'expérimentation ou l'observation (évidence).

En effet, le but est d'élargir les connaissances pré-acquises sur le phénomène de squat du patrimoine sans qu'il y ait d'application immédiate. Il s'agit d'acquérir des connaissances et de tenter de comprendre le fonctionnement de cet espace. Grâce aux résultats de cette recherche, nous aurons accès à un portrait mieux détaillé et plus exhaustif de ce qui se passe au sein de cette microsociété. Il sera aussi possible d'avoir une meilleure compréhension de la perception des gens (externes) et des occupants (internes) de cet endroit. En outre, il n'y a pas de volonté de résoudre un problème.

Le point d'origine de cette problématique est la présence de faits observables, qui pourront possiblement illustrer un processus théorique plus large, c'est-à-dire nous conduire à des généralisations empiriques. La collecte de preuves pour prouver ou contrer nos hypothèses impliquera un plan de recherche bien prévu dans le but de recueillir des données empiriques.

Enfin l'enjeu à travers ce modeste travail sera de prouver la pertinence des hypothèses en travaillant dans un environnement du monde réel (en contexte) et confronter après observation et test les résultats obtenus à évaluation.

9. Structure du mémoire

Ce mémoire est structuré en trois parties :

- **Première Partie : Approche théorique et champ sémantique**

- ✓ Chapitre I : Champs sémantique ; Quelques définitions des concepts rencontrés au cours de notre recherche.
- ✓ Chapitre II : Introduction au monde du squat : nous proposons de retracer l'histoire du squat, ses origines, ses caractéristiques
- ✓ Chapitre III : Exploration du concept d'appropriation d'un espace et d'appartenance à une communauté distincte.
- ✓ Chapitre IV : Crise de logement et habitat précaire : nous aborderons les composantes de la problématique du logement et plus particulièrement en Algérie et a Mostaganem

- **Deuxième Partie : Approche Thématique**

- ✓ Chapitre I : Présentation du cas similaire n°01
- ✓ Chapitre II : Présentation du cas similaire n°02

- **Troisième Partie : Cadre pratique et expérimental**

- ✓ Chapitre I : Analyse historique et anthropospaciale
- ✓ Chapitre II : Enquêtes, questionnaires et collecte de données
- ✓ Chapitre III : Le regard de la réglementation et les outils d'intervention

- **Quatrième partie : Présentation des résultats, discussions et projet**

PREMIERE PARTIE

APPROCHE THEORIQUE ET CHAMPS

SEMANTIQUE

Chapitre I : Champs Sémantique

1. Introduction
2. Champs Sémantique ; définition des concepts

1. Introduction

Ce chapitre a pour objectif d'introduire la notion de patrimoine, ses valeurs et sa représentation au sein d'une société donnée, on passera également en revue les idées propres au paradigme du squat, étroitement lié à la notion d'appropriation de l'espace, tel qu'il est véhiculé à travers la littérature anthropologique.

Dans un premier temps, nous présenterons la définition des concepts inhérents à notre travail, ce qui nous amènera à situer les différentes approches théoriques et à identifier les différents éléments qui guideront notre étude.

Par la suite, nous introduirons les éléments constitutifs de la problématique, soit les composantes d'identification, d'investissement d'un espace, des valeurs communautaires d'un patrimoine et de sa mémoire collective, du rôle des squatteurs dans cette composante desquelles ressortent des pistes de recherches importantes. Particulièrement en ce qui concerne la dynamique sociaux-spatiale présente dans une communauté de squatters.

2. Champs Sémantique ; Définition des Concepts

2.1 Appropriation de l'espace :

L'appropriation peut être considérée comme la façon dont les gens prennent possession d'un espace, la manière dont ils tentent de l'habiter. Cela peut se traduire autant par des actions et des interventions que par le ressenti, les perceptions et les sentiments. Simplement, il s'agit de marquer la séparation, la différence, entre l'Ici et l'Ailleurs. L'individu assigne au point « ici » des attributs qui sont en lien avec lui-même, ce qui encourage la création d'un rapport affectif avec le lieu.⁴

2.2 Patrimoine :

La notion de « patrimoine » vient du latin « pater », le père. Il s'agit au départ de ce que le père transmet aux générations qui lui succèdent. C'est une accumulation continue d'une diversité d'objets, issus des travaux de tous les savoir-faire humains (...) renvoyant à une institution et une nationalité. Jusqu'au XIXe siècle, le patrimoine bâti et les monuments historiques avaient le même sens. Cependant, aujourd'hui, le cadre du patrimoine bâti s'est élargi et l'on distingue monuments, monuments historiques, et ensembles urbains comme des composantes différenciées du patrimoine.⁵

2.3 Squatter :

Occuper illégalement un local, un immeuble. *Si un réseau de solidarité n'est pas mis en place, il ne reste plus que le squat (encore peu développé sur Lyon) ou l'hébergement dans les foyers d'accueil auparavant réservés aux vagabonds (Libération, 21 sept. 1984, p. 3).*⁶

2.4 Squat :

Espace, local, immeuble ainsi occupé. *Cuistot de formation, vingt-quatre balais [vingt-quatre ans], vingt-deux boulots, un môme de deux ans, plusieurs fois expulsé de squattes, embrouilles avec les flics (Actuel, ct. 1984, p. 89).Incendie dans un squat rue Sainte-Anne: clochard blessé (L'Est Républicain, 24 nov. 1986, p. 5, col. 1-2).*⁷

⁴ Abraham Moles & Elisabeth Rohmer - Psychosociologie de l'espace, L'harmattan 1998

⁵ L'allégorie du patrimoine - Françoise Choay, Paris 1992

⁶ Source cnrtl.fr

⁷ Source cnrtl.fr

Chapitre II : Introduction au monde du squat

1. Introduction
3. Grandes étapes du squat
4. La revendication du droit au logement
5. Les lieux convoités
6. Les formes et modes de squat
7. Les types de squat
8. Les étapes du squat
9. Les éléments constitutifs du squat
10. Conclusion

1. Introduction

Ce chapitre a pour objectif d'introduire les constitutifs du paradigme du squat et de présenter historiquement les différentes places occupées par le squat dans la vie sociale. Cette dernière est selon toute vraisemblance divisible en deux grandes périodes dont les années 70 sont la charnière. Les formes de squat de la première période laisseront à l'histoire une importante contribution à l'élaboration du droit au logement. Les squats des années 80 à nos jours articuleront, eux, des revendications à vivre autrement.

Vu l'absence de données évoquant le sujet dans notre contexte national et au vu de la subordination de la société algérienne au modèle européen en matière de politique sociale nous nous contenterons de retracer l'historique du modèle occidental.

2. Grandes étapes du squat

2.1 Origine du concept

La pratique en elle-même est ancienne. Le nom de squatters aurait été donné aux éleveurs de moutons australiens qui au XIXe siècle occupaient illégalement des prairies. L'utilisation du terme squatter remonte donc officiellement à 1835. Mais le phénomène doit être beaucoup plus ancien, probablement aussi vieux que la ville, la cité et les premières formes de socialisation systématique du paysage par une structure réglementée. Nous croyons que les éleveurs australien, pionniers de la conquête de l'Ouest sont particulièrement identifiables en tant que squatters parce qu'ils squattèrent des terres à peine socialisées dans un contexte de colonisation sauvage.

2.2 A l'ère Industrielle

Selon Lloyd⁸ et Wolff, 1991⁹ le concept tel qu'on le connaît prendra réellement naissance avec l'industrialisation qui entraîne une urbanisation rapide. Les paysans attirés par les opportunités d'emploi que semble leur offrir la ville constituent des vagues migratoires entraînant une demande en logements et en emplois importante, demandes que les politiques en place ne peuvent satisfaire immédiatement. Ces nouveaux arrivants, ayant tout plaqué pour faire un voyage sans retour, dépourvus à présent de ressources financières, n'ont d'autres possibilités que de se loger par leurs propres moyens, plaçant les planificateurs devant le fait accompli¹⁰

C'est aussi une forme potentielle de résistance menée par les ouvriers de cette même époque de sorte que, campés dans les cités industrielles qui leur étaient réservées et où régnait l'insalubrité, certains locataires avaient pour habitude de faire leurs valises et déménager en l'espace d'une nuit, *Alain Coteau* en parle en les qualifiant de "déménagements à la cloche de bois" ou de "déménagement à la Saint-Pierre". Il commençait donc à revêtir un caractère de contestation plus que de nécessité car ces personnes-là souvent se relogaient en squattant chez d'autres collègues ou dans des taudis laissés vacants.

⁸ Lloyd P, *The Young towers of Lima. Aspects of Urbanization in Peru*, Cambridge University Press, 1980

⁹ Wolff E, *Quartier de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion*, Méridiens Klincksieck, 1991

¹⁰ TURNER J. c, *Planning Strategies in Developing Countries*, the Journal of the American Institute of Planner, 1968

2.3 Le post Industriel

La fin du XIXe siècle verra naître des associations d'entraide et d'autodéfense plus organisées. L'industrie se développait et avec elle les syndicats de travailleurs. L'après deuxième guerre mondial a également été un tremplin pour ce phénomène puisque des centaines de villes et campagnes se sont retrouvées physiquement défigurées, rasés, le manque de logement s'en est fait ressentir et avec lui le besoin de se reloger en urgence. Certains grands penseurs comme *Engels*, *Markx*, *Ruskin* se mirent à remettre en question la manière de penser la ville et son organisation sociale et urbaine entre idéologie communiste et anarchiste¹¹

Avec donc la vague communiste et sa politique de gauche les squatteurs étaient plus ou moins tolérés mais le départ des ministres communistes sonna le glas des squatteurs qui se retrouvèrent vite chassés, traduits en justice et frappés d'amende.

2.4 L'Age d'or et la période moderne

Après les interventions de quelques acteurs sociaux tel que l'*Abbé Pierre* ou syndicalistes comme *George Cochon*, le squat muta vers une revendication plus claire du droit au logement, celle-ci marcha de pair avec les revendications sociales, économiques et politiques. Dans le courant des années 70, beaucoup de villes européennes se lancèrent dans des grands projets urbanistiques tels que les restructurations urbaines qui provoquent un délogement massif par quartier de la population nécessitant un relogement. Elle fut articulée autour de l'occupation de logements et bâtiments vides, cela eut pour effet d'inciter principalement les villes à prendre en charge la rénovation des immeubles abandonnés.

Le squat a donc été d'abord et avant tout un appel d'urgence, un cri d'alerte sur des conditions de vie misérables, une lutte idéologique et la solution trouvée par une strate sociale marginalisée.

¹¹ Françoise Choay rapporte que Ces idéologies urbanistiques furent toutes deux confrontées à un échec.

3. La revendication du droit au logement

Il s'articule autour de deux arguments simples : le droit à un logement pour tous et le droit à un logement décent.

3.1 Le droit au logement pour tous

Le problème est avant tout politique. Le parc immobilier se structure en marché. La propriété est un droit bien que le logement est un bien qui se monnaie. Le squat, synonyme de crise du logement, n'a jamais été la conséquence d'une pénurie réelle de logements, mais (presque) toujours de son inadéquate répartition. Pour parfaire à ces problèmes d'accès à un logement, surtout dans l'après-guerre, par exemple, des pays tels que la France ou la Belgique promulguèrent des lois légalisant la réquisition des immeubles vides face à l'urgence. On citera notamment en 1961-1962 pour l'accueil des rapatriés d'Algérie et en 1992, avec la loi Besson et Onkelinx. Ce fut le cas pour des bâtiments à caractère privé mais également ceux faisant partie du parc public, évidemment le processus de recensement et réhabilitation de ces derniers durait un certain temps, temps où les privés avaient loisir de geler leurs biens contre paiement d'une taxe.

3.2 Le droit à un logement décent

Ce droit trouve son origine dans la constitution lorsqu'y est évoqué le principe de « vie décente » (article 16 de la constitution Algérienne). Il touche plusieurs catégories de population à savoir ; les clochards qui logent sous les ponts ou dans des abris de nuit, les victimes de catastrophes naturelles, les locataires expulsés, les habitants de squat... sans primauté de l'un sur l'autre, l'affaire se traite au cas par cas et les procédures sont longues c'est en partie à cause de ça que les personnes en situation de précarité extrême se retrouvent dans la situation de squatteur. Ces personnes-là regrettent l'illégalité dans laquelle ils se trouvent et craignent l'expulsion. Leurs revenus ne sont jamais très élevés. Ils ne cachent même pas que s'ils n'étaient pas dans ces situations de précarité, ils ne seraient pas squatters.

4. Les lieux convoités

L'occupation illégale d'immeubles apparaît comme un acte de désobéissance civile qui permet de s'approprier un bien dénué d'utilité afin de couvrir des nécessités de base (logement, socialisation, adresse légale...) ; il s'agit d'une forme d'auto-réquisition qui permet à ses occupants de matérialiser par eux-mêmes leur droit au logement. Les endroits privilégiés pour l'établissement de squats se trouvent à proximité des sources d'emploi et de services, soit majoritairement près des centres villes¹². On retrouve également la notion de proximité du lieu de travail reprenant le principe des cités industrielles comme une pique de rappel aux origines du phénomène.

5. Les formes et modes de squat

Le squat est un lieu de vie, un abri, un refuge, dont on prend possession dans un but précis. Cette occupation reste cependant limitée et temporaire. Chaque squat est éphémère. Il est alors parfois difficile de s'approprier un lieu, l'expulsion venant presque systématiquement clôturer l'action dans un délai assez restreint. On le retrouve principalement sous deux formes : Le squat de terrains nus et le squat de bâtiments vacants ou abandonnés.

5.1 Le squat de terrains nus

C'est le noyau central de la création de bidonvilles par l'occupation d'un terrain sur lequel on ne peut prétendre à aucun droit (quartiers illégaux mais ville légale). Des quartiers entiers se créent selon un procédé bien établi ; la constitution progressive de taudis ou habitations de fortune généralement en parpaing, tôle et zinc (des familles initiatrices en attirent d'autres) et une invasion massive jusqu'à occupation de toute la parcelle.

Elle peut dans de rares cas déboucher sur une régularisation de la situation foncière. La légalisation d'un bidonville aboutit souvent à une amélioration spontanée des logements et parfois à l'installation d'infrastructures sanitaires. Ces quartiers en voie de régularisation se situent souvent en périphérie.

¹² Diagramme de Burgess 1967

5.2 Le squat de bâtiments vacants ou abandonnés

C'est occuper un bâtiment sans détenir l'autorisation de son propriétaire, qu'il soit privé ou publique et de ne pas ou ne plus payer de loyer à son propriétaire, on parle juridiquement d'occupation sans droit ni titre. Un logement ou bâtiment est dit squatté à partir du moment où il n'y a pas de bail. Il peut être squatté si le contrat avec son détenteur est rompu ou est arrivé à expiration, ou par l'ouverture d'un espace inoccupé par nécessité. Il peut s'agir de plusieurs types de bâtiments (immeuble, cave, usine, locaux commerciaux monuments funèbres, églises...) car ce n'est pas la fonction qui intéresse mais le caractère inoccupé.

6. Les types de squat

La diversité des squats (populations, tailles, fonctions, emplacements...) leur confère une grande variabilité de représentations sociales. Mais c'est la relation des personnes aux lieux qui au final détermine ces images, l'une d'elle apparaît particulièrement récurrente, celle du squat comme source de problèmes et de difficultés. La crise immobilière, l'augmentation du coût de la vie et paradoxalement l'augmentation du nombre de logements vacants, tendent à découler sur des occupations illégales d'espaces vides. On recense toutefois deux grands types de squat¹³

6.1 Le squat d'habitation ou nécessité habitative

C'est la forme la plus courante et la plus connue du squat, adopté par nécessité et révélateur d'un « problème social », il est synonyme de précarité extrême et souvent de pauvreté. Les personnes qui s'y trouvent cherchent surtout à améliorer sensiblement leurs conditions de vie, d'hygiène ou de confort, et pour diminuer le coût de leurs dépenses en s'évitant la location. Squatter un bâtiment vide leur permet alors d'éviter la rue et offre une alternative temporaire à leurs soucis de logement. C'est le type qui s'apparente le plus au modèle antérieur.

¹³ Françoise Bouillon - Les mondes du squat : anthropologie d'un habitant précaire, PUF 2009

6.2 Le squat d'activité

C'est surtout un mode de vie adopté par conviction et vécu comme moyen d'émancipation. Les individus qui y sont qualifiés de marginaux mais ce sont surtout des activistes œuvrant pour des associations ou autre syndicats qui utilisent ce mode d'habitation pour faire entendre leurs revendications à un habiter autrement.

Ces occupations répondent donc à un besoin d'espace pour mettre en avant des convictions politiques. Les occupants de ces lieux mettent en pratique le refus de la propriété privée. Ils soutiennent qu'en abolissant le loyer et en permettant de partager les ressources et les frais, le squat peut réduire la dépendance à l'argent et permettre de se réapproprier son temps de vie. Ils affichent également le refus de payer pour un droit, le droit au logement, le droit à l'espace, surtout dans des villes regorgeant de bâtiments vides.

7. Les étapes du squat

7.1 Le repérage

Il s'agit d'observer le lieu, s'assurer qu'il est bien vide, de s'intéresser au propriétaire... Il arrive qu'un logement soit vide seulement du fait d'une courte période de transition entre des locataires. Plus le bâtiment est vide depuis longtemps, plus il y a des chances qu'il le reste encore un moment.

Cette phase peut permettre également aux futurs squatteurs de s'informer sur l'état du logement. Les bâtiments dont les structures sont trop délabrées peuvent devenir un danger pour ses occupants.

7.2 L'ouverture du squat

Ce qui est assez singulier est que l'effraction est considérée comme un délit commis dans un lieu privé et ce n'est que passé 48h qu'on parlera de squat, c'est-à-dire que l'effraction n'est admise que durant cette courte période et une expulsion sans recours sera envisageable et la procédure sera largement écourtée.

Passé ce délai la machine judiciaire devra être enclenchée et prendre plus de temps pour régulariser la situation.

7.3 Le raccordement aux réseaux

La majorité des squatteurs piratent ces énergies, se mettant dans une position de délit pénal, passible d'amendes ou de prison. Ainsi ils se raccordent directement aux poteaux électriques et s'octroient des services qu'ils continuent de ne pas payer.

7.4 La fermeture du squat

A tout début succède une fin et inexorablement l'ouverture du squat sera clôturée par sa fermeture par l'expulsion de ses habitants, la destruction des baraques et la condamnation des accès. Elle peut intervenir quelques mois ou plusieurs années après l'ouverture, tout dépend des lenteurs administratives et des alternatives offertes par le relogement.

8. Les éléments constitutifs du squat

Plusieurs points fondamentaux se dégagent de la problématique du squat. D'abord, la constitution de la communauté de squatteurs selon des caractéristiques propres demeure un élément fondamental mais aussi l'illégalité dans laquelle sont placés les squatters nous confronte automatiquement à la présence de l'État et au rapport qui s'institue entre le pouvoir politique et les communautés.

8.1 L'attitude de l'état en regard du phénomène

Les différentes attitudes envisagées par l'état sont facilement identifiables en trois catégories¹⁴ :

8.1.1. La politique du laisser-faire

Par cette attitude, l'État ignore le problème, c'est-à-dire qu'il n'agit ni n'interfère avec les communautés. Aucune mesure, telle l'éviction ou la législation n'est entreprise par l'État. Dans le meilleur des cas, l'État tolère le phénomène, ce qui constitue alors une étape constructive dans le processus.

¹⁴ ALTMANN, J - Self-help Housing in Urban Squatter Settlements, Hubitat International, 1982

8.1.2. La politique de l'éviction

Pour les décideurs, le constat est très simple: un habitat précaire établi illégalement, souvent perçu comme dangereux, malsain et invivable. La solution pour contrer ce fléau est de répondre par la force¹⁵. Plusieurs quartiers sont rasés, des populations déplacées ou parfois relocalisées.

8.1.3. La politique de l'intégration et de consolidation

Elle va de pair avec la pensée que le phénomène de squat est plus une solution au problème complexe d'une urbanisation rapide plus qu'un problème en lui-même. Les pouvoirs publics n'ont alors pas de meilleure option que de légaliser l'illégal en viabilisant des quartiers entiers ou en réhabilitant des anciennes bâtisses occupées et les rendre salubres. Elle passe d'abord par une reconnaissance de la communauté de squatteurs établie, puis la légalisation de l'occupation et enfin l'implantation de services.

8.2 La communauté de squatteurs

Une communauté de squatters peut être animée de différentes dynamiques. On retrouve, entre autres, une attitude conciliante avec les autorités ou, au contraire, une volonté de marginalisation par rapport au système même, au risque de sa complète dissolution. Il s'installe des interactions entre les squatteurs qui font naître la notion de communauté et de sa consolidation. C'est le fait d'être ensemble (squatteurs) face à la même menace (éviction) qui fait se créer cette prise de conscience d'intérêts communs à défendre et qui renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Il arrive aussi lorsque les origines sociales diffèrent trop entre les différents membres que la notion d'appartenance au même groupe soit moins prépondérante ou que l'un des membres en soit exclu.

¹⁵ Méthode bulldozer : terme donné par Turner 1976

9. Conclusion

Le squat représente une nécessité habitative ou le besoin d'acquiescer un lieu d'activité, il révèle toujours un manque et par deçà, s'apprèhende comme une forme de lutte. Il peut faire peur, alimenté par des fabulations qui tendent à généraliser ces lieux. Nous avons cité les notions principales qui constituent le paradigme du squat, à savoir la notion de communauté et les interactions sociales entre ces différents acteurs et l'importance des pouvoirs publiques dans cette équation. Nous avons montré que ces notions référaient basiquement à des établissements humains illégalement appropriés par des individus vivant souvent une menace d'éviction et dont la typologie de l'habitat contrevient aux normes mises en vigueur par l'état.

Chapitre III : Exploration du concept d'appropriation d'un espace et d'appartenance à une communauté distincte.

1. Introduction
2. L'espace appropriable
3. Les notions liées à l'appropriation
4. La propriété juridique
5. L'approche psychosociale de l'environnement selon
Gustave-Nicolas Fischer
6. Les apports de Bonnin
7. Modalités d'appropriation de l'espace
8. L'appropriation dans le contexte social
9. Patrimoine et appropriation de l'espace
10. Conclusion

“ Il n’y a pas d’être sans lieu d’être ”¹⁶

¹⁶ Berque A - Logique du lieu et œuvre humaine, Ousia, 1997

1. Introduction

Les définitions de l'appropriation sont souvent ambiguës ou vagues et les propositions de méthodes d'analyses sont rares. Cette notion peut être envisagée de manière très large depuis la propriété foncière juridiquement et officiellement reconnue jusqu'à l'appropriation illégale par l'invasion et le squat. Ainsi, pour clarifier ce concept et arriver à l'opérationnaliser, l'approche psychosociale de l'environnement est l'école de pensée qui nous a permis de développer une compréhension plus profonde de l'appropriation, elle-même, et de ses influences.

2. L'espace appropriable

Pour qu'un lieu soit approprié, il faut qu'il soit appropriable. Il ne s'agirait pas d'occulter qu'il y a quelque chose dans la « nature » même des espaces traités qui conditionne bien des choses par la suite. Nous nous fonderons sur les travaux de *Marc Augé*¹⁷ sur les lieux et les non-lieux, pour répondre à la question, ainsi nous pouvons citer les caractéristiques d'un lieu comme étant les suivantes :

- 2.1. **La dimension identitaire** soit la possibilité, offerte par le lieu, d'échanges constants entre un individu ou un groupe et l'espace d'exercice de son être, formateurs de leur identité respective.
- 2.2. **La dimension relationnelle** soit la possibilité, offerte par le lieu, de rencontre et d'échanges entre individus (caractéristique de l'espace public).
- 2.3. **La dimension historique** soit l'inscription dans le temps d'une appartenance au lieu.

3. Les notions liées à l'appropriation

Il semble important de distinguer ici d'emblée les trois notions que sont la possession, la propriété et l'usage de l'espace

- 3.1. **La possession** : C'est le fait de posséder, d'avoir, de détenir, de disposer ; la faculté d'user ou de jouir d'un bien.¹⁸
- 3.2. **La propriété** : Elle recouvre le même sens mais avec les dimensions juridiques et d'exclusivité supplémentaires : c'est le droit d'user, de jouir et de disposer de biens d'une manière exclusive et absolue sous les restrictions établies par la loi.¹⁹
- 3.3. **L'usage** : C'est le fait d'appliquer, de faire agir un objet, pour obtenir un effet qui satisfasse un besoin, que cet objet subsiste (utilisation), disparaisse (consommation) ou se modifie (usure).²⁰ L'usage de l'espace dans le contexte urbain qui nous intéresse désigne donc une occupation de terres ou propriétés urbaines relativement floue, incertaine, peu reconnue et peu convoitée.

¹⁷ Marc Augé - Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Le Seuil, Paris 1992

¹⁸ Le grand robert de la langue française, 2^{ème} édition dirigée par Alain Rey, dictionnaires le robert, 2016

¹⁹ Le grand robert de la langue française, 2^{ème} édition dirigée par Alain Rey, dictionnaires le robert, 2016

²⁰ Le grand robert de la langue française, 2^{ème} édition dirigée par Alain Rey, dictionnaires le robert, 2016

4. La propriété juridique

Au premier abord, les deux notions sont indissociables mais en pratique on ne peut pas considérer que le droit détermine les pratiques, il n'est pas indifférent que l'appropriation de plus ou moins larges portions d'espace soit ou non juridiquement contrôlée et garantie. De plus, toute pratique, tout usage de l'espace peut, au moins en théorie, être conditionné par les structurations juridiques de l'espace qui en découlent (public/privé, accessible/réservé, gratuit/payant, etc.), et qui sont parfois matérialisées sous forme de murs, de barrières, ou même de corps humains. Au final si la propriété et plus largement les formes juridiques sont importantes, l'appropriation ne s'y réduit pas

5. L'approche psychosociale de l'environnement selon Gustave-Nicolas Fischer

L'approche psychosociale de l'environnement découle en partie de la psychologie de l'environnement apparue dans les années 1960 qui aborde le thème de l'environnement physique en se concentrant sur l'individu. Ce que cette approche psychosociale apporte à cette théorie est l'intégration de la dimension sociale comme aspect central de l'analyse de l'environnement humain²¹

Toujours selon Fischer, autant les comportements des individus, leurs relations à autrui que leur manière d'être seront conditionnés par les lieux de leur quotidien (espace de travail et logement). L'environnement présenté par cette approche signifie l'espace aménagé que l'on retrouve dans nos sociétés. Comme cet espace joue le rôle de cadre social, ses qualités physiques ne sont plus dissociables de ses dimensions sociales. Ainsi, l'espace est le résultat d'interventions qui ont une influence sur lui, alors que, pour sa part, il façonne les comportements et interactions des individus.

Dans le cadre de notre étude et dans l'optique de la relation squatteur-environnement, l'appropriation de l'espace squatté (en l'occurrence l'objet patrimonial) en est la centralité. Ainsi, sans se soucier de l'aspect légal de l'appartenance, c'est le principe de prendre possession de quelque chose, dans le cas présent, de l'édifice patrimonial.

²¹ Gustave-Nicolas Fischer - Psychologie sociale de l'environnement, Privat, 1992

C'est donc un comportement qui traduit une relation de contrôle que ce soit physique ou cognitif d'un espace en particulier, elle varie en fonction du type d'espace, de ses caractéristiques, des moyens disponibles, ainsi que de l'utilisateur.

Elle peut faire état de symboles, d'activités, tant que cela se fait dans le but de structurer l'espace investit et dévoiler par la même occasion l'usage du lieu et la façon dont s'y déroulent les activités de ses occupants. Tout comme l'ont souligné Moles et Rohmer²² elle peut se traduire aussi par le ressenti, les perceptions et les sentiments, l'individu assigne au lieu approprié des attributs qui sont en lien avec lui-même, ce qui encourage la création d'un rapport affectif avec le lieu.

26. Les apports de Bonnin

Selon Moles et Rohmer, « toute action physique participe du processus d'appropriation »²³. Ces actions physiques directes sont divisées en quatre expressions ; le regard, l'exploration, l'aménagement de l'espace et la nidification.

6.1. **Le regard** : c'est la manifestation physique minimale d'appropriation. Par le regard se traduisent la familiarité, les émotions esthétiques et la curiosité. Moles et Rohmer préfèrent parler d'un mode de domination de l'espace par lequel l'individu se fixe, s'implante dans son environnement. Par son caractère tacite elle est difficilement repérable dans notre étude.

6.2. **L'exploration** : c'est la seconde expression de l'appropriation, elle se caractérise par les comportements physiques et la mobilité. Ces derniers expriment l'étendue du champ d'action de l'usager. Elle se prête plus souvent à l'appropriation d'un espace publique que privatif.

6.3. **L'aménagement de l'espace** : il est observable à travers diverses actions ou par la disposition qui est faite de certains objets. Autant concrètement que psychologiquement, il repère les frontières de l'espace. C'est l'action physique directe sur l'environnement et ce qui est le plus facilement observable dans le cadre de notre étude sur le patrimoine. Ce qui est objectivement considéré comme une dégradation n'est ni plus ni moins qu'une forme de marquage de territoire.

²² Abraham Moles & Elisabeth Rohmer - Psychosociologie de l'espace, L'harmattan 1998

²³ Abraham Moles & Elisabeth Rohmer – théorie des actes, Casterman, 1977

6.4. **La nidification** : elle représente la modification de l'aménagement de l'espace dans le but de mettre en place un chez soi. Ainsi, l'individu est en réaction contre la structure de l'espace, il s'inscrit dans son territoire autant par ses faits et gestes que par l'usage d'objets



Manifestation de l'appropriation de l'espace selon Gustave-Nico-Fischer (Bonnin 2003)

27. Modalités d'appropriation de l'espace

Si elles peuvent se renforcer, les différentes modalités d'appropriation peuvent aussi entrer en contradiction. Le travail symbolique cherche souvent à inscrire l'appropriation dans la durée, à la légitimer en la rendant naturelle, afin d'éviter le recours permanent à son affirmation discursive ou matérielle, notamment si le contexte social y est défavorable ou si l'espace en question n'est pas appropriable juridiquement. Il y a lieu de citer deux grandes catégories de modalité qui s'entremêlent et s'opposent contradictoirement²⁴

7.1 Modalité d'appropriation à dominante idéale

Ces formes d'appropriation sont déjà inséparables d'intentions, de perceptions et représentations, et même de constructions imaginaires ou idéologiques. Globalement, il s'agit d'une appropriation qui implique l'apprentissage et la familiarisation, donc interpelle une intériorisation cognitive. Ainsi, s'approprier l'espace devient synonyme de l'acquisition de connaissances autant théoriques que pratiques ainsi que de savoirs et de savoir-faire qui favorisent les déplacements stratégiques et la déambulation sans se perdre.

²⁴ Ripoll, F. & Veschambre - Introduction: l'appropriation de l'espace comme problématique, Norois, 2005

L'attachement affectif, qui est la sensation d'être à sa place, chez soi, dans un espace donné et qui favorise le développement d'un sentiment d'appartenance, est aussi un attribut important de l'appropriation. Le rapport aux lieux est vécu comme réciproque : un lieu est à nous parce qu'on est à lui, il fait partie de nous parce que nous faisons partie de lui. C'est le cas par exemple des squatteurs qui au bout de quelques années d'occupation même illégale, expérimentent ce sentiment d'appartenance.

Enfin, à ces significations relativement communes nous proposons d'ajouter l'appropriation « symbolique » ou « identitaire » : une portion d'espace terrestre (un lieu ou un ensemble de lieux) est associée à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale.²⁵ Cette modalité concerne surtout l'appropriation de l'espace public en milieu urbain au regard de son caractère principalement abstrait.

7.2 Modalité d'appropriation à dominante matérielle

Cette modalité d'appropriation est celle qui caractérise le plus fidèlement la représentation que font les squatteurs d'un édifice occupé par les actions directes induites par ces derniers. De façon générale, selon Ripoll et Veschambre²⁶, elle est plus souvent mise en application dans des situations d'appropriation du domaine privé, où l'aspect juridique est souvent interpellé. Plusieurs ordres de signification peuvent être dégagés, renvoyant à des rapports pratiques, matériels à l'espace terrestre :

L'usage exclusif : dans une logique de concurrence pour des biens limités, cette exclusivité peut être individuelle, mais elle est plus souvent collective, fondée sur des groupes concrets mais restreints ou sur des catégories sociales plus larges. L'appropriation est alors synonyme de clôture par le biais de divers dispositifs matériels.

L'usage autonome : correspondant au fait d'user de l'espace librement ou du moins sans contrainte sociale explicite. Jamais absolue, mais jamais totalement absente non plus, cette autonomie (ou maîtrise de l'espace) est plus ou moins forte selon les groupes et les espaces. Elle peut aussi concerner des pratiques plus ou moins massives ou visibles, de la production à la simple occupation de l'espace.

²⁵ Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre - L'appropriation de l'espace comme problématique, Norois, 2005

²⁶ Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre - L'appropriation de l'espace comme problématique, Norois, 2005

- **Le détournement** : situation intermédiaire, elle indique que l'appropriation s'opère sur un espace déjà approprié et qu'elle en change la fonction ou la finalité, quand le « vécu » refuse les injonctions du « conçu ». C'est typiquement la problématique des squats qui sont l'expression d'un refus de la propriété privée.

8. L'appropriation dans le contexte social

8.1 Processus d'identification

L'attractivité d'une position induit des processus d'appropriation impliquant la projection de soi ou du collectif dans celle-ci. Les valeurs spatialisées dans l'espace par l'appropriation constitueraient alors des « références utilisées par un ou plusieurs acteurs pour se définir en se distinguant des autres acteurs²⁷

D'une part le marquage par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation. D'autre part ces qualités de lieu personnel ne sauraient exister sans l'existence d'un « nous » qui en cautionne la légitimité sans les valeurs qui leur sont attachés, c'est-à-dire sans l'existence d'un modèle culturel qui en inspire et fonde l'organisation²⁸.

8.2 Sentiment d'appartenance

L'appartenance se trouve au centre du processus identitaire et de territorialisation dans la mesure où elle fonde ce lien « magique », problématique et complexe à la fois, entre les individus, leurs communautés et leurs territoires. Le territoire permet souvent de consolider l'appartenance à travers la matérialité et la spatialité qu'il représente (l'étendue spatiale et les objets qui la ponctuent) et son appropriation (au sens juridique, affectif et symbolique) à double sens : c'est l'espace qui m'appartient et auquel j'appartiens à mon tour. Le processus d'identification passe par l'intériorisation de ce rapport d'appartenance. Il figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle...

²⁷ Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre - L'appropriation de l'espace comme problématique, Norois, 2005

²⁸ Perla Serfaty-Garzon - Chez soi: Les territoires de l'intimité, Armand Colin, 2003

À chaque individu est attaché un ensemble de lieux : son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé.

9. Patrimoine et appropriation de l'espace

Envisager le patrimoine comme ressource permet de comprendre les formes d'appropriation dont il est l'objet, de la part des héritiers ou de ceux qui se sont mobilisés pour le faire reconnaître. L'appropriation juridique des édifices patrimonialisés, qui caractérise généralement les élites sociales, n'est pas le cas de figure le plus répandu. Comme le souligne le couple Pinçon, c'est à propos des monuments historiques privés, qui donnent droit à des subventions publiques, que l'idéologie du « bien commun » fonctionne le mieux. Pour la plupart des personnes mobilisées autour du patrimoine, l'appropriation se joue dans d'autres registres. Appropriation cognitive, affective, liées à une implication dans la durée : diffusion d'informations, organisation de visites, de conférences, participation à des travaux de restaurations... Mais le mode d'appropriation qui décrit le mieux ce rapport au patrimoine, c'est l'appropriation identitaire ou symbolique. Dans le cas d'une forte implication, l'élément patrimonialisé « *est associé à un groupe social ou à une catégorie, au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale* »²⁹

Le marquage est un moyen privilégié de l'appropriation identitaire (Ripoll, 2006) : il paraît d'autant plus important dans les cas de figure où il ne peut y avoir d'appropriation juridique et de contrôle du patrimoine. Différentes formes de marquage dans un cadre légal sont possibles : à travers la restauration des édifices, la signalétique, les manifestations culturelles, festives... tout comme la disposition d'objets et l'intervention sur l'espace habité en sont la forme illégale observée dans les édifices patrimoniaux squattés.

²⁹ Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre - L'appropriation de l'espace comme problématique, Norois, 2005

10. Conclusion

Quelle que soit la définition et l'orientation privilégiée de la notion d'appropriation de l'espace, penser en terme de sentiment d'appartenance à travers la qualification identitaire conduit en effet à envisager l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production et son détournement, son marquage, sa valorisation ou inversement sa stigmatisation. Etant une notion très étroitement liée à la propriété juridique l'on comprend néanmoins et c'est tout le paradoxe de cette recherche, qu'un squatteur peut expérimenter un caractère d'appropriation à dominante matérielle sans réussir à imprimer un sentiment d'appartenance pérenne, conservant ainsi son caractère précaire.

Chapitre IV : Crise de logement et habitat précaire

1. Introduction
2. L'habitat en crise
3. Les composantes de la problématique logement
4. La réponse de l'état a la crise
5. L'habitat précaire
6. Stratégies de résorption et modes opératoires
7. Limites des politiques engagées
8. Mostaganem et le logement
9. Le quartier plateau la marine
10. Conclusion

1. Introduction

Depuis l'aube de l'humanité, l'homme a toujours instinctivement dirigés vers la satisfaction de deux besoins fondamentaux : se nourrir et s'abriter.

Ainsi, immédiatement après la nourriture apparaît cette deuxième préoccupation essentielle de l'être humain : la nécessité de s'abriter sous un toit. La déclaration universelle des droits de l'homme l'a reconnu en 1948 comme étant le droit de chaque individu à disposer d'un logement décent.

Conscients de l'impact du logement dans toute politique de développement économique et social, les décideurs ont essayé de résoudre le problème en mettant en place tous les moyens possibles mais face à l'ampleur des besoins à satisfaire diverses initiatives de programmes de logements individuels et collectifs furent mises en place.

Toutefois, la crise de logement, subsiste à travers tout le territoire national malgré tous les efforts consenti par les autorités algériennes pour la juguler.

Nous tenterons donc à travers ce chapitre de retracer le cheminement historique de la politique de l'été en matière d'habitat mis cela surtout dans le but de saisir l'ensemble des paramètres intervenant de façon directe ou indirecte dans l'amplification du problème du logement

2. L'habitat en crise

Dans les pays sous-développés, nous assistons, depuis une cinquantaine d'années, à un accroissement rapide de la population et à une concentration urbaine de plus en plus importante ; l'Algérie ne faisant pas exception, ce phénomène est dû essentiellement à la croissance démographique et à l'urbanisation ; dans ces pays, la situation se présente avec une acuité et des caractères souvent différents d'un pays à l'autre et même d'une région à une autre.

Cette crise du logement, née d'une confluence de problèmes affectant à l'économie algérienne, se manifeste surtout dans le Taux d'Occupation par Logement (TOL) estimé à 6,4 personnes par logement, le taux d'Occupation par pièce (TOP) qui est de 2,20 personnes et dans l'inadaptation entre l'offre et la forte demande. Cette dernière, estimée à 5,2 millions de logements est due à l'insuffisance de la production par rapport à la demande actuelle auquel il faudrait ajouter la demande latente résultant de l'accroissement de la population algérienne à un taux de l'ordre de 1,34 % l'an (en 2008)³⁰

Les indicateurs	1966	1977	1987	1992	1998	2008
TOL	6.10	7.70	7.61	7.75	7.30	6.40
TOP	2.00	2.49	2.65	2.86	2.40	2.20

Tableau 02 : Evolution des indicateurs de la situation du logement (source : ONS, résultats RGPH 2008)

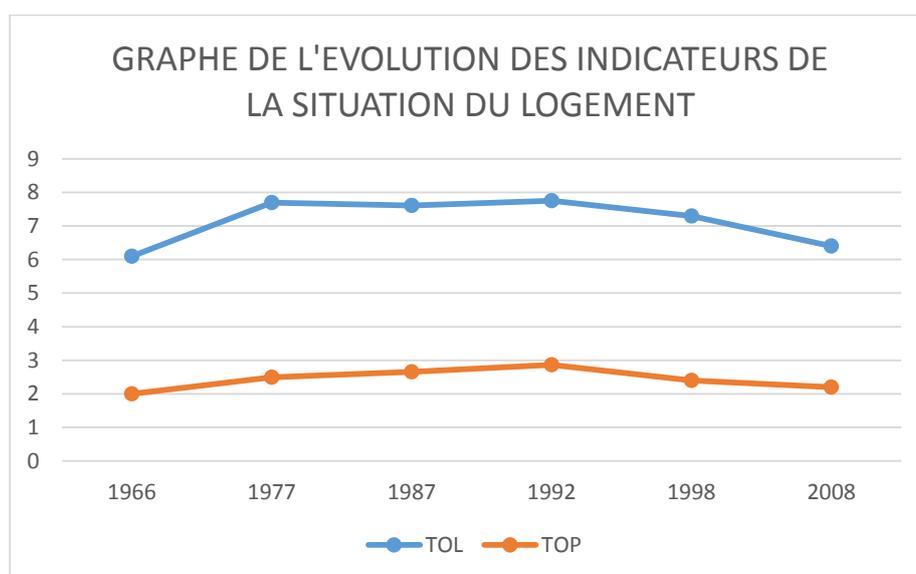


Figure 04 : Graphe de l'évolution des indicateurs de la situation du logement

³⁰ ONS, résultats RGPH 2008

3. Les composantes de la problématique logement

3.1 Urbanisation rapide et anarchique

Depuis une cinquantaine d'années, l'Algérie est confrontée à un phénomène d'urbanisation accélérée, sans précédent dans l'histoire du pays; le taux d'urbanisation a atteint les 70% en 2010 et les statistiques prévoient un taux de 80% à l'horizon 2025³¹.

Face à cette urbanisation accélérée et non contrôlée, les villes Algériennes ont subies de nouvelles formes d'extensions volontaristes telles que les bidonvilles et l'habitat précaire, empiétant sur les marges des villes et formant ainsi des périphéries urbaines faites de bidonvilles et des cités de recasement.

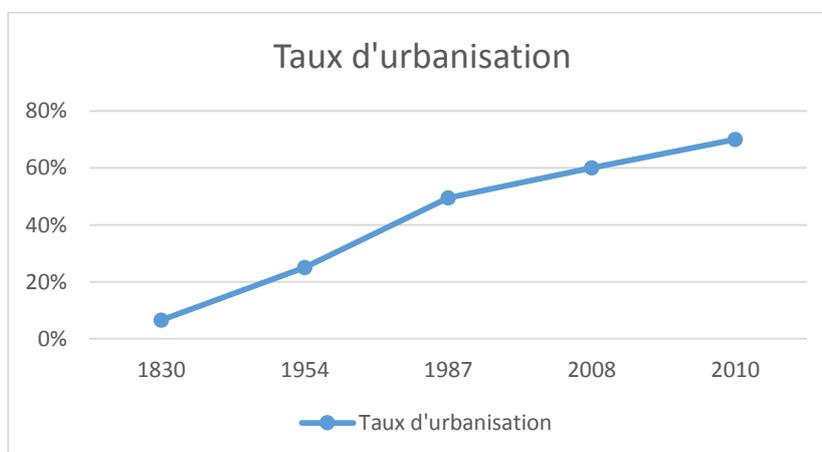


Figure 05 : Taux d'urbanisation en Algérie (source : M. Cote & Données ONS)

3.2 Exode rural

La population Algérienne était évaluée à 34,8 millions de personnes lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2008. Cette population très hétérogène dans un bon nombre de points comme la répartition géographique où la densité de population est très différente d'une région une autre.

Cette différence se manifeste aussi entre la population urbaine estimée en 2008 à 22 413 189 habitants, soit 65% de la population globale, en même temps que la population rurale estimée à 11 666 841 habitants soit 35% de la population globale.

³¹ ONS, résultats RGPH 2008

Ce grand écart entre les populations vivant dans les villes et celles vivant hors des villes est dû aux bouleversements sociopolitiques que vit notre pays³².

Années	% Population	% Population
	Urbaine	Rurale
1962	29.1 %	70.9 %
1966	32.6 %	67.4 %
1977	41.0 %	59.0 %
1987	49.6 %	50.4 %
1990	50.3 %	49.7 %
1991	50.6 %	49.4 %
1992	50.8 %	49.2 %
1993	50.8 %	49.2 %
1994	51.8 %	48.2 %

*Tableau 03 : L'évolution de la population urbaine aux dépens de la population rurale
(Source : R.G.P.H 2008(Données l'ONS)*

3.3 Croissance démographique galopante

Il est important d'analyser l'évolution démographique et sa répartition géographique étant donné qu'elles déterminent les besoins sociaux d'une nation et qu'elles permettent de déterminer le niveau de la demande ainsi que les prévisions des besoins en logements neufs.

En Janvier 2012, l'Algérie comptait 35,7 Millions d'habitant soit 14,59 habitants au Km2, cependant un déséquilibre important touche la répartition de la population ; 40% des habitants sont localisés dans la bande du littoral qui représente, 25 % des habitants sont localisés dans les zones telliennes, 25% des habitants sont localisés dans les hauts plateaux et enfin seulement 10% de la population occupe le Sahara³³.

³² ONS, résultats RGPH 2008

³³ Ministère Délégué à la Ville: in le quot. «le Quotidien d'Oran » du 13-02-2005

	Bande du Littoral	Zones Téliennes	Hauts Plateaux	Sahara
Taux Répartition de la population	40 %	25 %	25 %	10 %
Pourcentage du territoire national	1,9 %	2,1 %	9 %	87 %

Tableau 04 : Répartition de la population algérienne sur le territoire national (Source : Ministère Délégué à la Ville: in le quot. «Le Quotidien d’Oran » du 13-02-2005)

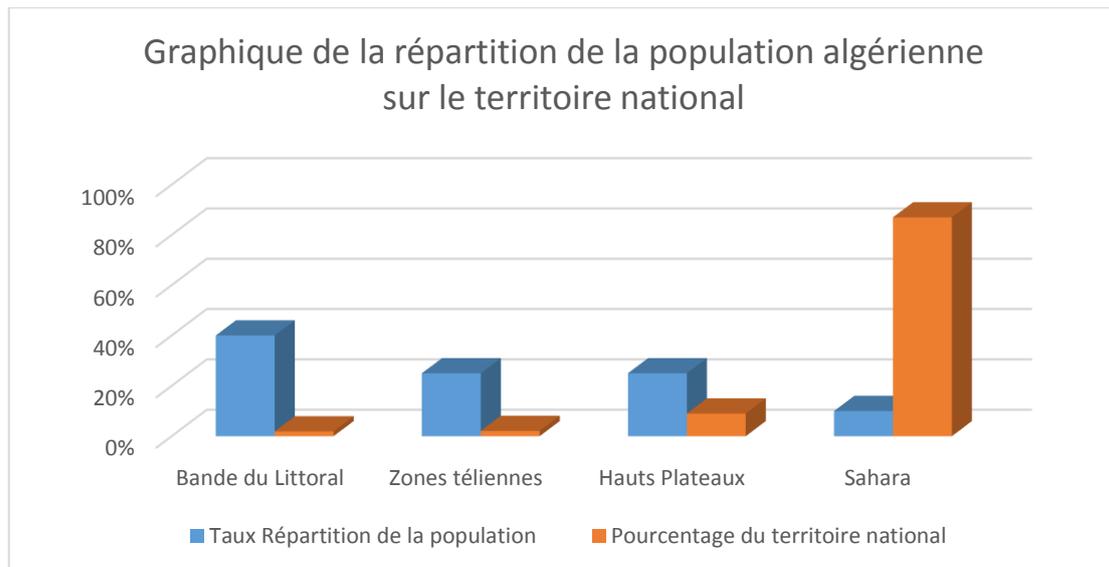


Figure 06 : Graphique de la répartition de la population algérienne sur le territoire national (Source : Ministère Délégué à la Ville: in le quot. «Le Quotidien d’Oran » du 13-02-2005)

4. La réponse de l'état a la crise

Un certain nombre de mesures urbanistiques ont alors été prises pour maîtriser le désordre créé par cette urbanisation à outrance. La plus importante de ces mesures est le plan d'urbanisme directeur (PUD) qui régit le cadre de l'aménagement urbanistique³⁴

Plus tard et pour des raisons de réduction du champs d'action pour gagner en délai de réalisation, le PUD fut remplacé par le PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) à grande échelle, on ajouta le POS (Plan d'occupation des sols) qui lui est d'avantage un instrument de détail qui sert à fixer la forme urbaine et architecturale des quartiers tout en fixant les droits d'usages des sols et de la construction.

³⁴ A. Rouag – THESE Appropriation de l'espace : l'habitat dans les grands ensembles a constantine, 1996

L'état pris également entrepris la construction de millions d'unités de logement en plusieurs formules, des mesures furent également prises pour faciliter le développement et la production de logements d'une part et son accessibilité pour les différents segments de la population.

4.1 Développement de la promotion

Les mesures entreprises concernent surtout les instruments d'urbanisme, à savoir le PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) et le PLH (plan local de l'habitat) en accélérant l'approbation. La promotion des marchés fonciers locaux et la reconstitution des réserves foncières de l'état. Enfin, des mesures économiques furent entreprises également comme la mise en place d'un système d'accès au financement bancaire pour l'acquisition et l'aménagement des terrains d'assiettes.

4.2 Développement de la promotion du logement

La stratégie enclenchée depuis 1999 pour résoudre la crise de logement se caractérise par le lancement d'un programme de logement sous différentes formules :

- logement rural
- logement social locatif
- logement social participatif
- logement en location-vente
- logement promotionnel

Mais aussi des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP) qui visaient à éradiquer les bidonvilles, taudis et autres logements insalubres.

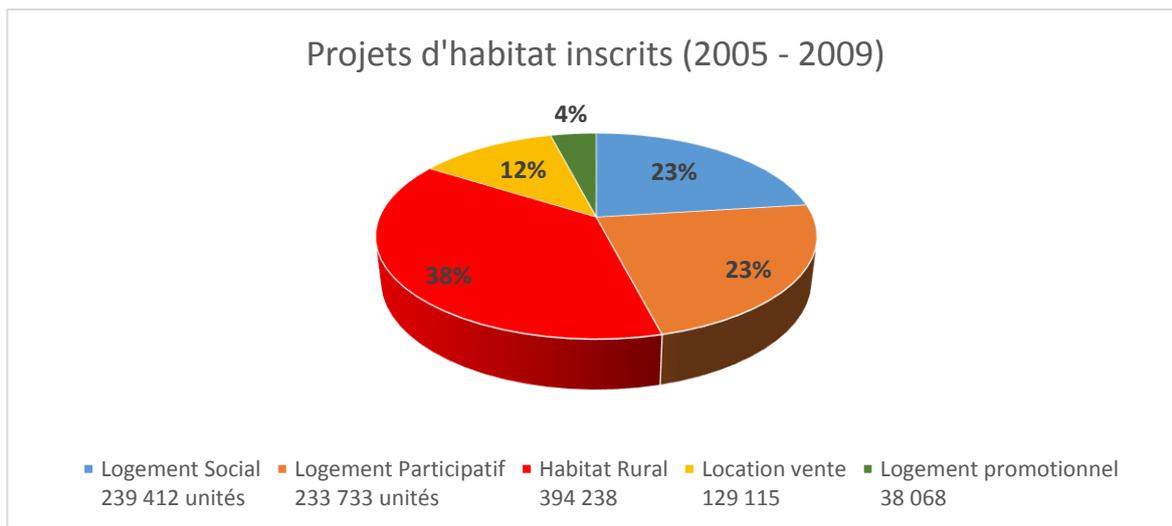


Figure 07 : Projets d'habitat inscrits Durant le quinquennal (2005 - 2009) (source: Quotidien El WATAN du 22 au 28.02.2009)

4.3 Aides aux accédants à la propriété

Elles reposent sur une intervention de l'état en octroyant des aides en fonction du revenu des accédants à la propriété et améliorer leur solvabilité.

Ces aides sont fournies à travers :

- La bonification des taux d'intérêt liés aux prêts consentis
- L'aide directe à la construction ou à l'acquisition d'un logement.

Type de programme	Niveau des revenus des ménages	Aide à l'accès à la propriété (AAP)	Bonification des crédits (construction, achat)
Logement promotionnel publique	6x SNMG – 12xSNMG	-	3 %
Programme location-vente (AADL)	24 000 DA – 6xSNMG	-	-
Logement publique aidé (LPA) (ex : Logement social participatif)	24 000 DA – 6xSNMG	700 000 DA - 400 000 DA	1 % - 3 %
Logement publique locatif (LPL) (ex : logement social locatif)	< 24 000 DA	700 000 DA	-
Logement rural	1xSNMG – 6xSNMG	700 000 DA	1 % - 3 %

Tableau 05 : Aides octroyées par l'état en faveur des acquéreurs des différents programmes

1. L’habitat précaire

L’habitat précaire désigne, en fait, une multitude de formes d’habitat, différentes de point de vue caractéristiques du tissu urbain créé, de l’occupation du logement ou des habitants, mais aussi du point de vue de formation et développement. Chaque expression de la précarité, désigne, en fait, des caractéristiques, suggère des facteurs explicatifs ou renvoie à une problématique plus globale.

Niveau ménage famille	Logement	Quartier agglomération
<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du plan avec les fondements sociaux-culturels et le mode de vie (traditions, rites religieux et familiaux, vécu quotidien) - Adéquation avec taille et structure de la famille - Intimité (vis-à-vis de l’extérieur et au sein de la famille) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Topographie du sol • Structure porteuse • Pathologie-désordre : humidité, fissuration, gonflement, étanchéité - Santé <ul style="list-style-type: none"> • Ensoleillement • Aération, ventilation • Protection : contre pluie, vent, soleil, chaleur, froid, bruit • Eclairage - Equipement sanitaire : Cuisine, SDB, douche, WC - Equipement d’infrastructure <ul style="list-style-type: none"> • Eau courante • Electricité • Assainissement (sur réseaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements sociaux collectifs : centre de santé, école, hammam, boulangerie, commerce de première nécessité - Service infrastructure urbaine : assainissement, voirie, éclairage public, collecte des ordures, transports en commun - Gestion urbaine : urbanisme contrôlé, architecture réglementée - Equipement hors-site : loisirs, espaces verts - Absence de nuisances, pollution, odeur, bruit, fumé, affectation

Tableau 06 : Critères de salubrité-habitabilité pour un logement décent (source : Ministère de l’Habitat, « Population et logement : Insertion sociale par l’accession à un logement décent »)

Les baraques en parpaing et tôle en sont la forme la plus basique, elles servent à loger la population située au bas de l’échelle des revenus. Ces baraques sont très précaires, car souvent elles occupent provisoirement un terrain public ou celui d’un propriétaire qui n’a pas encore les moyens de financer la construction.

D'autres formes de « squat » et de « taudification » sont également catégorisables sous l'appellation d'habitat précaire. Il s'agit du squat des toits des immeubles (anciens immeubles HLM ou logement colonial) mais aussi d'édifices patrimoniaux. Dans ce cas, le « squatteur » avance un pas de porte, même sommaire, aux locataires ou au propriétaire de l'étage supérieur de l'immeuble.

Toutes ces formes participent à la taudification des villes, ces types d'habitation abritent en général la population urbaine la plus démunie.

2. Stratégies de résorption et modes opératoires

Les actions menées par l'Etat ont été ponctuelles, pour les bidonvilles quant aux autres types d'habitat précaire (habitat illicite et tissus anciens), ils n'étaient appréhendés qu'à partir des années 1990.

L'objectif derrière la nouvelle stratégie de l'état à partir des années 1995 a été d'instaurer une démarche basée sur la réalisation d'un état des lieux et la conduite d'un ensemble d'actions coordonnées, qui pourrait jeter les jalons d'une nouvelle dynamique de résorption basée sur la concertation et l'intégration des actions et à mieux définir le rôle de chaque intervenant ainsi que l'identification des synergies passibles de réduire les dysfonctionnements. Or, en réalité, on ne peut se demander si les intentions à l'égard des populations et de l'amélioration de leurs conditions de vie sont réellement traduites en actes ? Et si elles ont toujours été au centre des préoccupations des interventions sur l'habitat précaire ? Les pouvoirs publics ont concrétisé leurs visions de la ville et des politiques urbaines au travers d'une palette très large d'interventions

6.1. Expériences passées

6.1.1. Interventions dilatoires

Leur objectif principal n'est pas d'améliorer les conditions spatiales et/ou sociales des habitants des bidonvilles, mais de se débarrasser d'une installation indésirable eu égard à sa localisation, pour des considérations strictement sécuritaires ou encore de minimiser son impact sur le paysage et l'image de la ville. Durant la période coloniale, le pouvoir en place adopta la politique de recasement en périphérie de la ville avec apport de quelques équipements légers (fontaines, latrines, éclairage public...)

Plus tard durant la période post-coloniale et devant l'urgence, le choix de l'état fut axé sur les actions de développement et comblement du déficit en logement en milieu urbain. Ce sont surtout des opérations lourdes de relogement en habitat social collectif financées à 100 % par le trésor public.

Par la suite l'action de l'état en matière de logement sera despotique, puisque cette période fut marquée de la part des autorités politiques par la condamnation de l'exode rural et l'adoption d'une politique de retour à la campagne. Eu égard à leur relocalisation brutale, en l'absence de règles de procédures précises et connues, ces actions renforcent le sentiment d'exclusion sociale des démunis qui, déplacés, ont suscité de nouveaux foyers d'habitat précaire. D'autre part, la résorption de l'habitat précaire par « l'auto construction » qui devait s'effectuer par les grandes entreprises nationales et qui consistait à prendre en charge la population de ces bidonvilles en leur construisant un habitat social en rez-de-chaussée ont donné la naissance à des ensembles d'habitations monotones de moindre qualité constituant un tissu déchiré.

6.1.2. Déplacements provisoires

Ce genre de décision contraint les habitants à des situations éternellement « provisoires » et gèle les itinéraires résidentiels puisque, dans de nombreux cas, on leur indique qu'ils seraient recasés ultérieurement.

En conséquence, les nouveaux sites d'accueil se caractérisent par l'absence de préparation ou d'aménagement dans la plupart des cas. Toutefois, une préparation sommaire a bien préexisté, mais l'évolution vers une forme « intégrée » n'a pas toujours été envisagée.

C'est le cas notamment des « cité de transit » célèbre solution de relogement des immigrés en France et plus particulièrement des déportés algériens ou encore le « recasement » qu'ont connu beaucoup de familles algériennes sur l'ensemble du territoire en milieu urbain et péri-urbain. Ces variantes représentent ce que l'on pourrait apparenter à une sorte d'antichambre du logement, ou la précarité laisse place au provisoire et au temporaire.

6.1.3. Amélioration de l'existant :

Une partie significative de ces actions ne relèvent ni de programmes ni de politiques écrites ou édictées. Elles sont le résultat d'une gestion socio spatiale au quotidien, d'opérations au coup par coup. De manière générale, notons les opérations de restructuration qui apportent, à des sites d'habitat informel, l'essentiel des infrastructures et des équipements qui leur font défaut en tentant d'assainir la situation foncière.

Il n'y a pas eu d'évaluations systématiques sur ces actions d'améliorations, mais les effets spatiaux (architecturaux, urbanistiques, techniques) des restructurations sont jugés de manière plutôt négative, étant des actions ponctuelles à effet limité sur le développement urbain.

Enfin, jusqu'à l'année 83, l'état continua à construire des logements sociaux destinés aux populations des bidonvilles ou en prélèvements de quotas sur ces logements d'habitat social. Du fait de la crise économique qui se profilait et avec elle la limitation des moyens financiers de l'état, cette dernière s'est progressivement essoufflée et a eu pour conséquence la réoccupation immédiate des noyaux libérés par d'autres familles en quête de logement.

6.2. Interventions et programmes actuels

Comme pour l'ensemble du secteur de l'habitat, les pouvoirs publics sont aujourd'hui convaincus que les solutions adoptées par le passé pour intervenir dans les zones d'habitat précaire et qui consistaient à procéder au relogement prioritaire des familles concernées à travers les programmes de logements sociaux sont inefficaces à cause des effets pervers que ces formes d'intervention génèrent, à savoir, l'inaction des intéressés pour résoudre leur problème actuel du logement.

La stratégie d'intervention de l'Etat est passée des opérations de relogement destinées exclusivement à la résorption des bidonvilles, à des programmes intégrés combinant à la fois la production de lots de relogement et de lots destinés au marché dont le but est d'arriver à un compromis qui bloque le phénomène spéculatif.

L'amélioration urbaine, autre volet du programme de résorption menée par l'état et consiste à réhabiliter les zones d'habitat précaire viables. Elle prendra la forme de régularisation de la propriété foncière et l'investissement par l'état dans les infrastructures de viabilité. Cette action visera les quartiers qui ne doivent pas être évacués et dont l'habitat est susceptible d'amélioration par ses occupants.

L'on parle aussi désormais de l'amélioration de l'habitat vétuste, pour les habitants désireux d'assurer la maintenance et l'amélioration de leur cadre bâti.

La forme d'intervention la plus pratiquée par l'état est le relogement dans un logement individuel semi fini « évolutif », compte tenu de l'insuffisance des moyens de financement des pouvoirs publics. Plusieurs facilités seront accordées au prétendant de cette formule par des procédures souples de financement adaptables à la situation financière des habitants entre autres.

Le relogement subsiste encore comme solution au problème du logement précaire, action privilégiée par les pouvoirs publics malgré la difficulté de son financement à partir des caisses de l'état.

Enfin citons en dernier lieu, la restructuration des bidonvilles, action ponctuelle qui consiste à maintenir la population des bidonvilles sur les parcelles qu'ils occupent en y introduisant des équipements de base et commodités minimales tout en encourageant les ménages à rénover leur logement.

7. Limites des politiques engagées

En analysant la situation et avec le recul qu'offre le temps il apparait clairement que l'échec et la limite des mesures mises en place par l'état relève de plusieurs acteurs à savoir :

- L'absence d'une vraie volonté politique à solutionner le problème
- Faible du cadre législatif et réglementaire face à la complexité de l'évolution urbaine
- Absence de mécanismes de participation concrète des mal-logés dans une optique de concertation
- Vision partielle et sectorielle du problème avec uniformisation des réponses offertes
- Problème du financement des programmes entre un état qui tente de s'en désengager progressivement et des opérateurs économiques en faillite qui entraînent toujours plus de lenteur dans la réalisation.

8. Mostaganem et le logement

La wilaya de Mostaganem à l'instar des autres wilayas du pays a bénéficié d'un programme ambitieux et ce sont les chiffres qui le confirment. Dans le détail, la wilaya a bénéficié d'un programme de plus de 50.000 logements de différentes formules au titre du quinquennat 2015-2019.

Le nombre de logements réalisés depuis 1999 est estimé à 54 mille tous types confondus, répartis comme suit : 46 mille logements réalisés dans le cadre des programmes de développement quinquennaux (11 mille logements dans le cadre du quinquennat 2005-2010 et 35 mille logements dans le cadre du quinquennat 2010-2014), 3 mille logements LSP (logements sociaux participatifs) et 5 mille logements ruraux dans le cadre du programme additif. Malgré les 54 mille logements construits par l'Etat pour absorber la crise de logement, on se trouve aujourd'hui avec 13 mille demandeurs dans la daïra de Mostaganem seulement, sans parler des autres daïras³⁵.

9. Le quartier plateau la marine

C'est un site qui fait partie du tissu urbain européen quoique relativement excentré. Ce site inscrit dans un espace intermédiaire entre le centre-ville et la côte maritime (le port) ; présente la caractéristique principale d'un espace isolé, représentant un vieux bâti en étroite liaison avec le tissu urbain existant.

Le quartier actuellement se présente presque exclusivement comme une cité-dortoir du moment qu'il est dépourvu des fonctions qui peuvent l'animer et le rendre fonctionnel aussi il en présente clairement d'un manque de mixité sociale, ainsi qu'un habitat délabré et vétuste.

On y recense 2324 habitants dont 1000 enfants, 822 chefs de ménage et 502 chefs de famille étalés sur une superficie de 72 ha pour une densité de 32 personnes/hectare.³⁶

Désignation		Nombres	Taux %
Chef de famille		502	21.60
Chef de ménage		822	35.37
Enfants	M	530	22.81
	F	470	20.22
Total		2324	100

Tableau 07 : Typologie de la population résident au quartier plateau la marine (source : enquête ménage 2014)

³⁵ Eldjazaircom.dz (magazine promotionnel de l'Algérie, n°101 par Farid Houali)

³⁶ URBOR, POS Plateau la marine, 2014

Sur la population active, l'activité qui y prime est principalement (47.75 %) celui de dockers et pêcheurs du fait de proximité immédiate avec le port. On dénote également un fort taux de chômage 43.6 %³⁷

Désignation	Nombres	Taux %
Administrative	72	3.52
Agricole	47	5.07
Autres	447	47.75
Chômage	409	43.6
Total active	975	100
Retraite	349	-

Tableau 08 : Recensement des activités au quartier plateau la marine (source : Enquête Ménage 2014)

Il apparait également d'après l'étude historique du quartier que ce dernier a toujours fait office d'espace de transit pour accéder à la ville fortifiée par la porte de la marine. Plus tard avec l'avènement des colons et l'urbanisation rapide que connu Mostaganem, le quartier fut englobé dans le tissu urbain non sans une certaine fracture avec le reste de la ville. Il conserva son caractère d'habitat principalement pour les travailleurs du port et continu de souffrir d'un manque flagrant d'équipements nécessaires accentuant la marginalisation de ses habitants.

Sa position excentrée par rapport à la ville et la présence de nombreux édifices patrimoniaux de l'ère coloniale en a fait un terrain privilégié pour les squatteurs en quête d'abris.

³⁷ URBOR, POS Plateau la marine, 2014

10. Conclusion

L'Algérie indépendante n'a pas inventé la crise de logement mais l'a reçu en cadeau du colonisateur français, c'est ainsi que les stigmates de la discrimination appliquée par les colons quant à la construction de cités européennes modernes et bien équipées, destinées aux Européens, et le cantonnement des autochtones dans de vieilles villes délabrées et dont nous portons encore la trace perdurent encore après 1962 malgré le statut d'urgence qui lui a été accordé au lendemain de l'indépendance. S'ajoute à cela le facteur démographique en hausse et économique en baisse qui n'ont fait que grossir le problème au fil des années. Et ce malgré les différentes mesures entreprises par l'état pour si ce n'est maîtriser le phénomène du moins en freiner l'avancée.

Les leçons à tirer sont donc nuancées, toutefois, au vu de la situation actuelle, on peut penser que les instances politiques en Algérie, notamment le Ministère de l'Habitat ont parfois fait preuve d'un optimisme excessif sur les capacités d'un mot d'ordre, d'une technique ou d'un mode de gestion, à régler les problèmes. A défaut d'une vue critique d'ensemble de ces politiques ainsi que des modalités de leur mise en œuvre des évaluations et bilans partiels pour montrer les réussites et les échecs ou pour mettre en évidence les contraintes ou limites qui ont réduit la portée des efforts.

Chapitre V : Etude de cas similaires

1. Introduction
2. Les exemples choisis
3. Conclusion

1. Introduction :

Afin d'avoir un comparatif des différentes pratiques de l'espace squatté au sein d'un édifice patrimonial, nous avons choisi d'explorer le concept de l'appropriation à travers 2 exemples thématiques. Nous fumes toutefois confrontés au manque de données, le sujet étant caractérisé doublement par le squat et le caractère patrimonial.

2. Les exemples choisis :

2.1 Exemple n°01 : Squat du Gésu à Bruxelles :

2.1.1 Présentation et situation de l'édifice :

Nom local	(en néerlandais) <i>Gesùkerk</i>
affectation	Lieu de culte (fermée au culte)
nature juridique	Compagnie de Jésus
Début de la construction	1860
Fin des travaux	1939 (extension)
Architecte	Louis Payot, Antoine Courtens,
Style dominant	néogothique et Art déco
Pays	Belgique
Région	Région de Bruxelles-Capitale
Ville	Saint-Josse-ten-Noode

L'**église du Gesù** est un édifice religieux catholique sis au 165 rue Royale, à Saint-Josse-Ten-Noode (Bruxelles). Érigée au XIX^e siècle pour la résidence jésuite voisine. Le site est grand près d'un hectare. Il se compose de l'église du gesu mais aussi d'un couvent d'une chapelle et d'un jardin.

2.1.2 Histoire :

En 1865 une communauté jésuite s'installe dans une maison néoclassique de la rue royale et Louis Pavot leur construit une église néo-gothique. Les travaux sont achevés en 1865.

Entre 1937 et 1939 l'église est agrandie avec façade sur la rue Royale, car l'église néo-gothique n'était plus visible de la rue: les bâtiments construits dans les alentours en bloquaient la vue. Une nouvelle façade en briques est conçue par l'architecte Antoine Courtens avec une tour-clocher de style nettement Art déco, tandis que le portail d'entrée, avec large arc, tympan et statues des douze apôtres et surmonté d'une rosace, garde un style sobrement traditionnel.

Les jésuites ont quitté la résidence à la fin du XX^e siècle et l'église est fermée au culte.

L'Église est désacralisée.

2.1.3 Le squat du gesu :

C'est l'un des plus grands squats urbains d'Europe dont l'histoire a commencé en 2007. A cette époque le lieu est désaffecté depuis 2 ans. Il fut d'abord question d'une première occupation qui s'est soldée par une expulsion et la fermeture de l'accès et surveillance par un vigile pendant 1 an et demi. Progressivement après cette période l'endroit sera à nouveau squatté par des anciens squatteurs expulsés.

2.1.4 Le contexte :

Le gesu a été racheté par Pierre Buysens, homme d'affaire suisse après sa désacralisation, dans la foulée il dépose une demande de permis d'urbanisme, s'en suivent des lenteurs administratives et un retrait de la demande en bout de ligne. Une convention d'occupation temporaire est signée avec le propriétaire contre le paiement de taxes. Geste charitable ou gymnastique pour éviter de payer une forte taxe d'inoccupation, néanmoins il prendra en charge les mesures de sécurisation du bâtiment.

2.1.5 Le rapport des squatteurs au lieu squatté :

« C'est un lieu froid, sombre et sale », « il ne convient pas à un habitat marginal. Quand tu squattes, tu ne te dis pas ; ah super c'est un lieu de culte, tu le regardes dix minutes et c'est bon. Nous on était des marginaux on avait des préoccupations plus urgentes »³⁸

³⁸ Source documentaire « ainsi squattent-t'ils »

Si ces 2 quotes nous renseignent sur quelque chose c'est bien le fait que ces squatteurs se voient d'abord et avant tout comme des marginaux, des individus en marge de la société qui n'ont pas eu d'autres choix vu l'urgence et la précarité que de choisir cette façon de se loger. En deuxième lieu, le rapport habitant/habité est vite clair et établi, pas de sentiment ou de contemplation pour le lieu investi, pas d'égards pour une quelconque valeur esthétique, historique ou autre. Ici ce qui prime est cloison + toit. L'attachement au lieu (enveloppe) est fort mais la relation avec la valeur et la symbolique est minime.

« Vous êtes contents ? C'est fini la vie des hôtels, bouger de droite à gauche... »³⁹ Ce qui est intéressant dans la citation de cette mère de famille d'origine française qui a crêché au début de son arrivé dans un petit hôtel avant de se retrouver rapidement à la rue, est le fait qu'elle qualifie de stable la vie en squat par rapport aux déboires de la rue.

2.1.6 Profil des squatteurs :

Ayant connu plusieurs vagues de débarquement au sein de ce squat, les profils sont variés, ils vont de l'ancien locataire dont le bail est arrivé à expiration, des sans-abris, des roms, des immigrés en mal du pays, des artistes, des militants ou encore des squatteurs expérimentés qui n'en sont pas à leur premier coup.

2.1.7 Organisation du squat :

Durant la première période de squat, l'église du gesu ne faisait pas l'objet de squat, seulement le couvent et la chapelle étaient occupés.

³⁹ Source documentaire « ainsi squattent-t'ils »

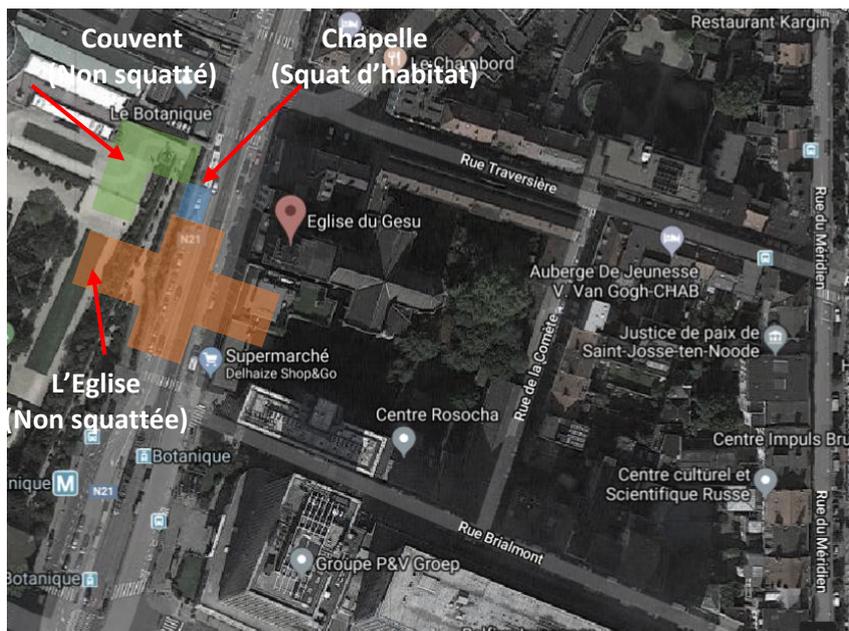


Figure 08 : l'îlot du Gésu lors de la première phase de squat

La deuxième période (après l'expulsion) vit une occupation de l'ensemble des bâtiments du gésu dut a une recrudescence de nouveaux arrivants toujours en situation de grande précarité. L'église fut également occupée par des artistes (squat d'artistes) après la première fermeture puis il sera partagé avec les enfants comme espace de jeu.

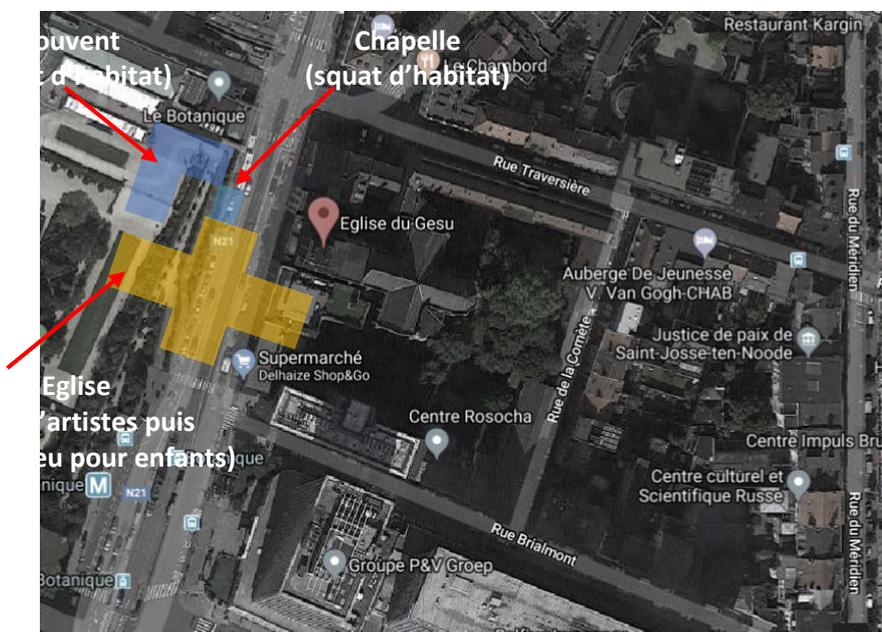


Figure 08 : l'îlot du Gésu lors de la seconde phase de squat

Avec le nombre croissant des habitants du squat, viennent se greffer les problèmes d'insalubrité grandissants, de promiscuité, de drogue, criminalité, acte de violence, vols... ce qui a pour effet de déséquilibrer la notion de communauté et d'entraide qui y régnait.

2.1.8 Le rapport au patrimoine :

La fonction crée la forme mais que faire de la forme quand la fonction a disparu ? La forme existante peut-elle accueillir la fonction nouvelle ?... une reconversion n'est réussie que lorsqu'il existe une bonne adéquation entre la fonction nouvelle et la forme existante. Dans cette perspective de plus-value que le lieu peut apporter aux squatteurs, nous développerons notre raisonnement comme suit :

2.1.8.1 Le patrimoine au service du squat :

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'église ne faisait pas partie des espaces squattés durant la première période, peut-être la sacralité vis-à-vis de dieu et la violation de sa maison, peut-être parce que trop froide, imposante. Cela étant elle resta fermée et ce n'est qu'après son investissement par la communauté d'artistes pour des vernissages, fêtes et autres évènements qu'elle fut proprement utilisée. On peut tenter d'expliquer cela par le fait que les artistes se l'étant approprié en premier, en avaient fait leur lieu de travail, leur atelier. Les murs servaient même de toile de fond et c'est la après « profanation » et dégradation que les autres squatteurs en firent un espace annexe à leur quotidien. Ce qui est intéressant est peut-être l'idée que les artistes ayant été les premiers occupants après la première expulsion ont toléré les squatteurs qui se sont après coup « réapproprié » le lieu saccagé. Ce qui posa problème est les termes de la convention qui stipulait clairement le maintien en l'état du bâtiment, le pacte étant rompu une partie des habitants soutenait la clause de conservation de l'édifice et l'autre partie est venue soutenir les artistes pour garder l'église en leur possession.

2.1.8.2 L'apport des squatteurs au patrimoine :

Les premiers squatteurs ont évoqué l'opportunité de perpétuer le principe de la charité chrétienne (ce n'est pas pour rien que beaucoup de migrants actuellement se font accueillir dans des églises). à travers ce secours aux plus démunis, l'église dont la fonction primaire est le rassemblement elle entérine sa vocation communautaire et spirituelle. Ils citèrent également pour justifier le choix du lieu, les valeurs historiques architecturales et patrimoniales de l'édifice à préserver parce que un bâtiment habité tombe moins rapidement en ruine que lorsqu'il est vide, l'occuper c'est un peu le sauver et le « garder au chaud » en attendant sa réutilisation. Par les évènements communautaires et autres concerts et exhibitions artistiques, les

squatteurs restituèrent en quelque sorte sa valeur sociale. D'un point de vue artistique nous pouvons considérer que les représentations peintes sur les murs sont un retour détourné aux originales peintures de Michael Ange, un moyen détourné d'apporter de la couleur à ce lieu de recueillement, une manière d'exprimer leur identité pour ces artistes et de témoigner de leur appartenance à cette matrice. Toutefois nous citerons les aspects négatifs de ce squat en premier lieu par le fait que ce bâtiment sacralisé se soit transformé en lieu de débauche, perversité et dérives a contribué à véhiculé la mauvaise image des squats et l'image que s'en font le commun des gens à savoir un lieu de non droit et de dépassements en tout genre.

Les actes de dégradation sur l'objet patrimonial si promptement évoqué au début se sont succédé entre vandalisme sur les objets de valeur et dégradation par manque de moyens et pour adapter un édifice qui a la base n'a pas été conçue pour la fonction qu'il abrite.

2.1.9 Synthèse :

Le fait que ce squat soit réglementé juridiquement et sous l'égide d'une convention qui tolère les squatteurs en leur prêtant ce lieu force à moins d'actions d'appropriation physique de la part de ses habitants, étant déjà presque en situation de possession. Le second facteur est le caractère sacrée et universelle de l'église qui représente un lieu difficilement appropriable. Quelques formes de représentations identitaires ont néanmoins été tenté provoquant une scission de la communauté entre adhérent ou pas.

2.2 Exemple n°02 : Hammam Es-Sbaa Tigditt Mostaganem

2.2.1 Présentation et situation de l'édifice :

Nom local	Bain maure du Lion (hammam es-sbaa)
affectation	Bain maure
nature juridique	<u>Privé (Benkoula)</u>
Début de la construction	<u>1934</u>
Architecte	BENKOULA Benaouda
Style dominant	Arabo mauresque
Pays	ALGERIE
Ville	Mostaganem
Quartier	<u>Tigditt</u>

Le hammam es-sbaa ou bain Benkoula est un bain maure construit en 1934, à l'époque coloniale, il est un savant mélange des techniques constructives françaises avec une conception de bain arabe. Il est composé du bain et d'une petite maisonnette que l'on appelle foundouk et un jardin disparu à l'heure actuelle⁴⁰.

2.2.2 Histoire

Le bain a été construit entre 1924 et 1934. Son propriétaire BENKOULA Benaouda, est le concepteur du plan du bain et c'est lui qui s'est occupé de l'orientation des maçons français.

Dans l'emplacement actuel du bain, il y avait un ancien bain qui était construit par el Chikhe Muhamed Ben Aissa après avoir vu dans son rêve un lion dans l'emplacement, raison pour laquelle le Hammam a pris le nom de Es-Sbaâ et la façade principale a été ornée par la figure du lion⁴¹

Le bain a subi des travaux de consolidation entre 1959 et 1960. Il a été fermé en 1977.

⁴⁰ Mémoire BOUZID Fatima

⁴¹ Mémoire BOUZID Fatima

2.2.3 Le squat du hammam es-sbaa :

Le hammam a été laissé petit à petit à l'abandon puis a fait l'objet de squat de 2 différentes familles qui occupaient le petit logement attenant et l'espace bain. Les lieux furent vidés les indus occupants chassés puis une deuxième vague vient à nouveau occuper les lieux, uniquement le petit logement cette fois car le bain a vu ses accès condamnés.

Les transformations ne furent pas spectaculaires car l'édifice occupé est à la base un bâtiment à usage d'habitation, hormis l'édification d'un garage.

2.2.4 Synthèse :

Le hammam es-sbaa comme la majorité des bains maures à l'abandon, vus précédemment a subi une vague de squat qui participèrent à la dégradation de son aspect et de sa valeur.

3. Conclusion

Cette petite recherche a permis de démontrer l'existence d'une différence dans la manière de s'approprier un espace même illégal dans un cadre réglementaire conventionné et dans un cadre de libre arbitre total où l'on arrive finalement à se détacher de la notion de précarité.

DEUXIEME PARTIE

CADRE PRATIQUE ET EXPERIMENTAL

Chapitre I : Etat du patrimoine architectural à Mostaganem

1. Introduction
2. La diversité du patrimoine Mostaganemois
3. Recensement du patrimoine à Mostaganem
4. Préservation et valorisation du patrimoine
5. Conclusion

1. Introduction

En Algérie, le concept de patrimoine culturel a connu une large évolution depuis la promulgation de la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel et sa prise en charge devient le centre d'intérêt des différentes instances politiques. Le patrimoine culturel national est défini par cette loi, dans l'article 02, comme étant "Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans les sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours.

Mostaganem constitue à l'évidence un vaste territoire riche de ses vestiges allant de la période préhistorique jusqu'à la colonisation française, en passant par la civilisation berbéro-romaine, les dynasties musulmanes du Maghreb central et les vestiges turcs. De nombreux lieux de culte, des cimetières, des mausolées et des cités entières attendent qu'un geste des pouvoirs publics vienne les sauver non seulement de l'oubli, mais surtout des mains qui ne cessent de les saccager et de les effacer de la mémoire culturelle du pays.

Nous ferons dans ce chapitre, un recensement du patrimoine architectural de la ville de Mostaganem en donnant son état et affectation. Cela nous permettra de nous faire une idée sur l'état général de conservation de l'ensemble de ce patrimoine entre revalorisation, abandon et laissé aller.

2. La diversité du patrimoine Mostaganemois

Ville des « Quarante-quatre marabouts », Mostaganem est réputée pour ses remarquables valeurs culturelles et artistiques. Elle s'est en effet distinguée, au cours de son histoire, par un patrimoine dont l'expression plurielle a traversé les époques sur plusieurs générations.

Elle jouit d'une position stratégique ce qui lui valut d'être maintes fois colonisée, durant la période antique par les romains et phéniciens qui laissèrent quelques traces, puis la période islamique avec les différentes dynasties Berbère (Meghraouas, Idrissides, almoravides, almohades, merinides...) et les Arabe (les Hilaliens, mehals...) Leur apport sur le plan architectural, militaire et culturel est considérable par rapport aux autres périodes.

Vient par la suite l'occupation Turc, ils contribuèrent au développement de la ville, construisirent divers édifices à caractère militaire et renforcèrent sa fortification.

Enfin les français apportèrent leur pierre à l'édification de la ville, selon le modèle importée des villes européennes avec l'alignement des rues, les tracés rectilignes, ilot haussmanien....

3. Recensement du patrimoine à Mostaganem

Avant la colonisation, l'intérêt pour le patrimoine en Algérie n'a pas été particulièrement une préoccupation des différentes civilisations qui s'y sont succédé, des villes se sont toujours construites et reconstruites sur elles-mêmes, où les biens (bâti spécialement) ont toujours fait l'objet d'entretiens au quotidien de la part des propriétaires. Les lieux de culte, mosquées et marabouts ont plutôt joui d'une vénération particulière, relevant du sacré : la gestion et l'entretien des mosquées et de leurs servitudes ont toujours été du ressort des services religieux des biens Waqf ou Habous.

Dans les années qui ont suivi le début de la colonisation de l'Algérie par les français, le patrimoine bâti algérien a subi des destructions massives. Ce n'est que des décennies plus tard qu'un intérêt pour ce patrimoine a commencé à se manifester : ce dernier a fini par être directement rattaché au patrimoine architectural français aussi bien dans sa prise en charge que dans sa gestion. Durant toute cette période, le terme patrimoine était utilisé pour évoquer seulement les biens de la civilisation française. Progressivement, l'Etat a fait appel à la notion de patrimoine national pour mettre en valeur les richesses de la France et de ses colonies.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie se devait d'opérer la rupture avec le système colonial et mettre en œuvre petit à petit de nouvelles règles de gestion du pays conformes aux

options de la révolution algérienne. En 1981, a été créé le secrétariat d'état à la culture, suivi en 1982 d'un événement très important dans le domaine de la culture à savoir la création d'un ministère de la culture, autonome. Cette mesure a conduit au classement de 26 sites et monuments historiques de différentes périodes. S'en est suivi en 1987 la création de l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques. Elle a instauré le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui remplace le POS dans le secteur sauvegardé et depuis et depuis, Le département du ministère de la culture a recensé onze secteurs de sauvegarde.

Désignation bâtiments	Emplacement	Date	Etat Actuel	Occupation Actuelle
Bordj Turc (fort de l'est)	Al-Arsa	1732 _1737	Bon (Restauré)	Musée d'archéologie
Mausolée Sidi Hamadouche	Al-Matmur	18ème siècle	Bon (Restauré)	Mausolée
Centre d'artisanat (ancienne poudrière)	Al-Matmur	Periode othomane	Bon (Restauré)	Centre d'Artisanat
Mausolée Bey Bouchlaghem et Lalla Aichouche	Al-Matmur	1737	Bon (Restauré)	Mausolée
Mausolée Sidi Abdellah	Al-Matmur	11ème hégire	Bon	Mausolée
Maison Kaid	Tobana	1155 hégire 1743	Bon (Restauré)	Musée des Arts populaires
Pont de l'Alma	Al-Arsa Matmur	1878	Bon	Pont
La grande Mosquée	Tobana	1340 - 1341	Bon (Restauré)	Mosquée
Mahkama	Tobana	15ème siècle	Mauvais	abandonnée
Palais de Bey Mohamed al-Kebir	Tobana	1790	Detruit (Ruine)	Ruine
Synagogue	Derb	1857	Mauvais	Squatté (Menuiserie)
Maison Hamid al-Abd	tobana	1517	Mauvais	Mquatté

Mosquée Sidi Yahia	Derb	650 hégire - 1252	Bon	Mosquée
Bordj al Mhal (fort des Cigognes)	Derb	1082	Bon (Restauré)	Prison
Mosquée Sidi Yahia	Tobana	Periode islamique	Bon	Mosquée
Marché de Gria	Tobana - Derb	1903	Bon (Restauré)	Marché
Hammam al-Ghar	Tigditt	Periode othomane	Ruine	Ruine
Hammam Benbernou	Derb	Periode othomane	Mauvais	Abandonné
Ecole Tapis	Tobana	1770	Bon	Ecole
Palais consulaire	Centre ville	1937	Bon	Banque + chambre des commerces
Mosquée Sidi Allal M'hamed	Souika tahtania - Tigditt	668 hégire - 1288	Bon (Restauré)	Mosquée
Mosquée Sidi Sayah	Souika - Tigditt	19ème - siècle	Moyen	Mosquée
Mosquée Moula Nakhla	Souika- Tigditt	1714	Bon	Mosquée
Zaouia Sidi Kadour	Tigditt	1904	Bon	Zaouia. - Mosquée
Zaouia Sidi Hammou el-Bouzidi	Tigditt	1870	Bon	Zaouia - Mosquée
Zaouia Alawiyya	tigditt	1914	bon	mosquée – zaouia
Mosquée cheikh Ben Aissa	tigditt	20ème siecle	bon	mosquée - zaouia
Mausolée Sidi Abdelkader	tigditt	période islamique	mauvais	mausolée
Hammam Es-Sbaa	tigditt	1934	ruine	squatté
Cimetière Sidi Ma'zouz	tigditt	1890	Mauvais	cimetiere
Marché Souk Souika	Souika - Tigditt	periode islamique	Moyen	marché

Phare	Plateau La Marine	19 ^{ème} siècle	Mauvais (En restauration)	Squatté (vidé actuellement)
Mosquée el Badr (Saint Baptiste)	Centre Ville	1839	Réhabilité	mosquée - bibliothèque
Banque centrale	Centre Ville	1922	Bon	banque
La Mairie	Centre Ville	1927	Bon	mairie
Temple Protestant	Centre Ville	1889	Moyen	vente de livres
Gare Ferroviaire	Centre Ville	1858	Mauvais	gare ferroviere
Villa Pineda	Centre Ville	1925	Bon	habitation
Caves a vin	Plateau La Marine		Mauvais	Squatté
Villa Benkritly Ex Beau Art	Pépinière	1906	Moyen	maison des artistes
Château Ben H'med	Pépinière	période coloniale	Moyen	habitation
Lalla Meryama			Mauvais	squatté
mausolée bey mustapha lahmar	El arsa	période Ottomane	bon	Mausolée squatté

Tableau 09 : Recensement du patrimoine de la ville de mostaganem, leur état et affectation

NB : La carte de recensement du patrimoine est portée en annexe

On remarque que la majorité des édifices patrimoniaux se concentrent dans le secteur Derb-Tobbana étant les quartiers historiques de la ville de Mostaganem et le noyau centrale de sa cité fortifiée. Ces édifices pour la plupart sont à l'abandon représentant des emplacements de choix pour les squatteurs, le reste des monuments ont subi des opérations de restauration puis réutilisation, ce qui permet de les sauvegarder sans toutefois répondre à la problématique du devenir du patrimoine. Tigiditt étant elle aussi la ville jumelle de Mostaganem sur la rive gauche de l'oued ain sefra contient elle aussi quelques édifices de valeur architecturale entrant d'avantage dans le domaine du privé, ce qui explique leur disparition petit à petit en contrepartie de la construction de bâtiments contemporains. Quelques édifices ponctuels se trouvant dans la partie européenne de la ville témoignent de l'apport de l'architecture française.

4. Préservation et valorisation du patrimoine

L'intérêt pour le patrimoine n'a pas toujours été la préoccupation majeure de l'Etat, en Algérie. Cette nation a passé près d'un demi-siècle à se reconstruire et près de 20 ans pour mettre en place une structure autonome, le ministère de la culture, constituant un cadre législatif capable de prendre en charge son patrimoine, d'affirmer son identité, dans toute sa diversité, en y intégrant même une part importante de son patrimoine contemporain. Elle s'attelle à présent à la préservation et mise en valeur des secteurs sauvegardés en mettant en place des instruments et des organes chargés de leur mise en application.

4.1 Les lois promulguées

Durant la période coloniale et dans l'optique de révéler et préserver le patrimoine à caractère antique en Algérie, la France dans le but d'asseoir la légitimité de sa présence a promulgué la loi sur les monuments historiques en 1913. Cette loi a institué deux types de protection, le classement au titre des monuments historiques et l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle est suivie, en 1923, par la création en Algérie du service des antiquités puis le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie.

A l'occasion du centenaire d'Algérie, on s'attela à l'exaltation des races latines, la mise en scène des chantiers de fouilles devient un enjeu fondamental, avec la loi 1941 sur la réglementation des fouilles archéologiques et la loi 1943 portant sur les abords des monuments historiques. Après l'indépendance, La loi du 31 décembre 1962 est intervenue pour reconduire toutes les lois françaises jusqu'au 5 juillet 1975 date de l'algérianisation des textes législatifs. Pour ce qui est de la protection du patrimoine culturel, l'étape transitoire s'est interrompue avec la promulgation de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des monuments et sites historiques et naturels. Plus tard on sortit L'ordonnance 67-281 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels, un arrêté interministériel portant création d'un atelier d'études et de restauration de la vallée du M'Zab qui aboutit à son classement à l'échelle mondiale, en 1973, l'Algérie a ratifié la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial.

En 1981, a été créé le secrétariat d'état à la culture, suivi en 1982 de la création d'un ministère de la culture, Autonome, en 1987 la création de l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques.

L'année 1998 a été un tournant décisif dans la protection du patrimoine avec la loi 98-04. Les mesures de protections portées par cette loi sont le classement et l'inscription à l'inventaire supplémentaire, la délimitation des abords des monuments classés à 200m et la création des secteurs sauvegardés.

4.2 Le secteur sauvegardé à Mostaganem

Avec la loi 98-04 et la création de secteurs sauvegardés, fut instauré le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui remplace le POS dans le secteur sauvegardé. Des décrets exécutifs au service de la loi 98-04 sont venus la préciser tels que :

- décret exécutif 03-322 du 5 octobre 2003 fixant les dispositions spécifiques à l'exécution de la maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés ;
- décret exécutif 03-323 du 5 octobre 2003 portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection ;

Le 15 novembre 2010 a vu la mise sur pied, suivant un décret exécutif adopté par le gouvernement, d'une « Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés ». Un organe d'exécution qui gère ces secteurs et qui sera responsable de la mise en application du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des sites historiques et du patrimoine protégé. Il a été recensé onze secteurs de sauvegarde.

- Décret exécutif n° 15-209 du 27 Juillet 2015, JO n°43 du 12/08/2015 portant délimitation du secteur sauvegardé de la ville de Mostaganem et ses abords.



Figure 08 : Vue aérienne de la ville de Mostaganem avec tracé su secteur sauvegardé

Le secteur sauvegardé de Mostaganem s'étend sur une superficie de 103 ha et 56 ares, il englobe le quartier Derb-Tobbana datant du 11^{ème} siècle, étant le siège du pouvoir politique, aristocratie locale et fortune économique, le quartier du matemore datant du 16^{ème} siècle siège de l'aristocratie citadine et pouvoir religieux et enfin le quartier de tigditt localisation des bédouins, arabes, propriétaires ruraux et petits commerçant.

4.3 Les valeurs selon alois riegl

L'évaluation par les valeurs des objets culturels a été établie, comme nous l'avons cité auparavant, pour la première fois par A. Riegl¹³ au début du XX^{ème} siècle. Ce dernier a établi un ensemble de valeurs pouvant se scinder, selon Régis Bertholon, en deux grands groupes à savoir les valeurs du passé et les valeurs de contemporanéité.

4.3.1 Valeurs du passé

Ces dernières sont basées sur la capacité d'un monument à informer sur le passé ou à rappeler un souvenir. Les valeurs du passé engloberont la valeur historique, la valeur d'ancienneté et la valeur commémorative

- 4.3.1.1 **Valeur historique** : valeur attachée à l'intérêt que présente l'objet patrimonial en tant que moment particulier dans l'évolution de la création humaine, que ce soit relativement à son état originel, ou aux interventions ultérieures considérées comme historiques. C'est cette valeur historique que Françoise Choay appelle « la valeur cognitive », vu ce que peut apporter le monument à une connaissance. En raison des dégradations pouvant affecter l'objet patrimonial, sa valeur historique est d'autant plus importante si l'état de l'objet ou de l'œuvre est proche de l'état initial.
- 4.3.1.2 **Valeur d'ancienneté** : valeur attachée à la perception de l'objet ou de l'œuvre comme appartenant au passé. Toutes les caractéristiques telles que l'étrangeté de l'aspect, des matériaux, du dessin, de la forme, etc., mais aussi l'effet de dégradations naturelles : usure, dissolution des couleurs et des formes, défaut d'intégrité, etc. pourront constituer le fondement de cette perception. De cette façon, la valeur d'ancienneté est confirmée par l'état de dégradation de l'objet. Paradoxalement, cette valeur d'ancienneté n'aura plus de raison d'être quand l'œuvre est complètement détruite : le fait de laisser l'œuvre dans son état est motivé par le respect de cette valeur dans le sens du respect des processus « naturels » de dégradation. Nous pouvons associer à cette valeur l'attitude de John Ruskin.

4.3.1.3 **Valeur commémorative** : valeur liée aux « monuments » intentionnels, destinés à garder un souvenir lié à un évènement. Pour cette raison, cette valeur admet l'acte de restauration comme « postulat de base » des monuments intentionnels, permettant une pérennité de l'état originel. C'est une valeur qui chevauche entre les valeurs de passé en tant que remémoration et les valeurs de contemporanéité à partir du moment où elle est destinée à commémorer donc fondée sur une immortalité souhaitée.

A partir du moment où un « monument » intentionnel est déchu de son caractère intentionnel, sa valeur commémorative n'existe plus et peut se transformer alors en valeur historique et en valeur d'ancienneté.

4.3.2 Valeurs d'actualité

Ce sont des valeurs basées sur le fait que tout « monument » ou objet et œuvre peut être considéré comme équivalent ou comparable à une création moderne, récente et à ce titre doit donner « *l'impression d'une intégralité pure de toute dégradation naturelle* »¹⁴, donc présenter l'aspect et les caractéristiques d'une création contemporaine non touchée par l'action destructrice de la nature. Les valeurs de contemporanéité ou d'actualité comportent la valeur d'usage et la valeur d'art, cette dernière comprenant la valeur de nouveauté et la valeur d'art relatif.

4.3.2.1 **Valeur utilitaire (d'usage)** : généralement, cette valeur est liée à la conservation de la fonction attribuée à l'origine au monument, mais elle peut changer. Pour des exigences ou des raisons de mise aux normes actuelles, la valeur d'usage est souvent peu compatible avec la valeur historique. Mais, vu que l'usage peut faire durer l'objet patrimonial, la valeur utilitaire présente plus de compatibilité avec la valeur d'ancienneté.

4.3.2.2 **Valeurs d'art** : par cette valeur, on entend une valeur esthétique. Celle-ci se scinde en deux types, selon A. Riegl, la valeur de nouveauté et la valeur d'art relative.

4.3.2.2.1 **Valeur de nouveauté** : valeur attachée à un aspect fini, inentamé, qui ne présente pas de signes de dégradation et qui satisfait, à ce titre, un « vouloir artistique » contemporain ou actuel. Selon Riegl, la valeur de nouveauté est le reflet de l'importance de l'action créatrice de l'homme par opposition à l'action destructrice de la nature. C'est pour cette raison que les traces d'altération pour retrouver le caractère de nouveauté doivent être éliminées. Cette valeur cherche à associer aux objets patrimoniaux les

notions de permanence, d'immortalité... pour cette raison, elle est très importante dans le cas d'objets, d'œuvres ou d'édifices culturels (églises, objets du culte, temples bouddhistes, etc.).

4.3.2.2.2 **Valeur d'art relative** : cette valeur est liée à l'appréciation des œuvres des générations passées « *non seulement comme des témoignages d'une création humaine l'emportant sur la nature, mais aussi pour la spécificité de leur conception, de leur forme et de leur couleur* »¹⁵. C'est une valeur qui est attribuée à un objet ou une œuvre qui peut correspondre, sous quelques aspects, au vouloir artistique moderne, du fait qu'elle dépende d'un point de vue qui est propre à une époque, à un lieu donné, elle est considérée comme relative.

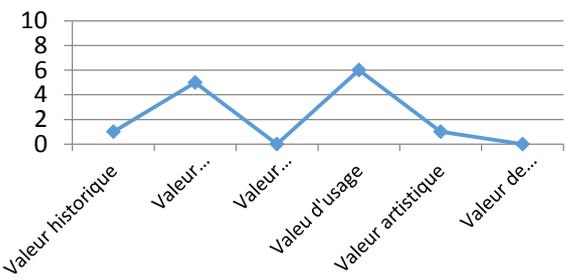
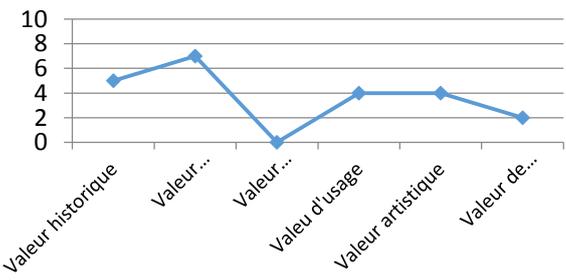
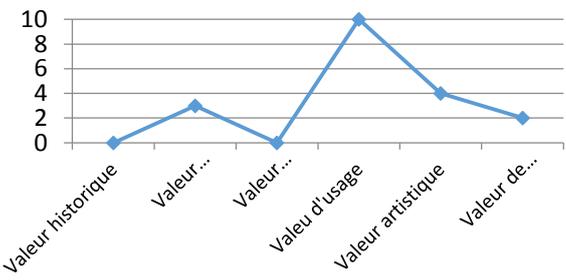
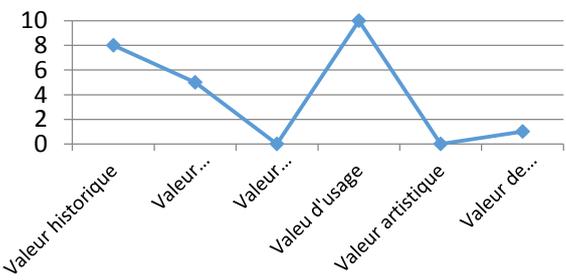
Comme l'explique Riegl, « *Le fait que nous préférons des œuvres d'art anciennes doit donc être expliqué par une autre raison que celle, fictive, d'une valeur d'art absolue. Certains aspects particuliers de l'œuvre d'art ancienne correspondent au vouloir d'art moderne* »⁴².

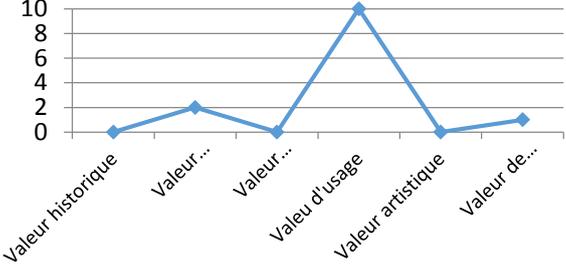
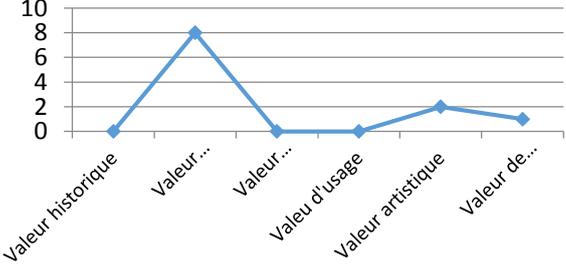
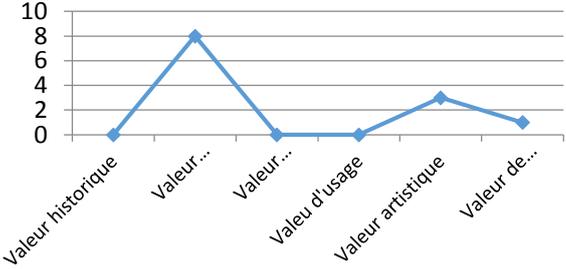
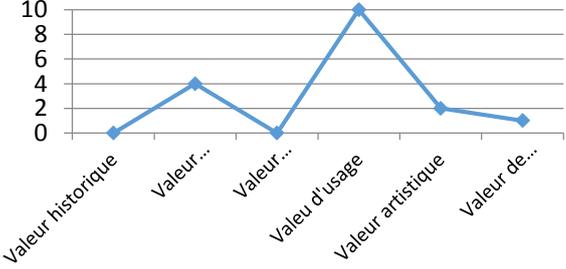
Désignation	Diagramme des valeurs														
Bordj Turc (fort de l'est)	<p>Bordj Turc</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	9	Valeur...	6	Valeur...	0	Valeur d'usage	5	Valeur...	3	Valeur de...	6
Catégorie	Valeur														
Valeur...	9														
Valeur...	6														
Valeur...	0														
Valeur d'usage	5														
Valeur...	3														
Valeur de...	6														
Mausolée Sidi Hamadouche	<p>Mausolé Sidi Hamadouche</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeu...</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeu...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	3	Valeur...	4	Valeur...	10	Valeu...	5	Valeu...	0	Valeur de...	0
Catégorie	Valeur														
Valeur...	3														
Valeur...	4														
Valeur...	10														
Valeu...	5														
Valeu...	0														
Valeur de...	0														

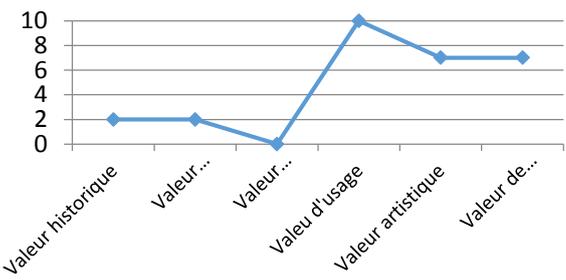
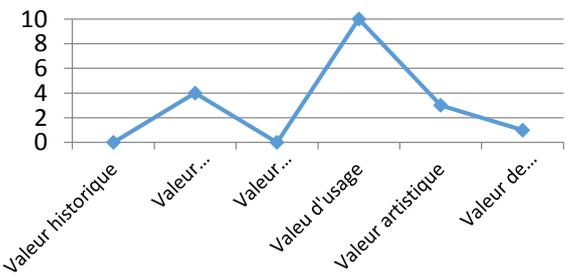
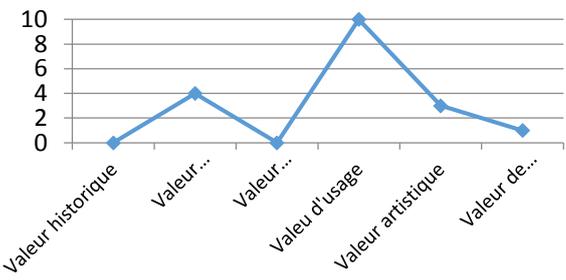
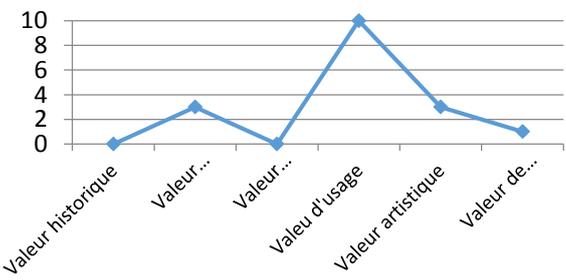
⁴² A. Riegl, *ibid*

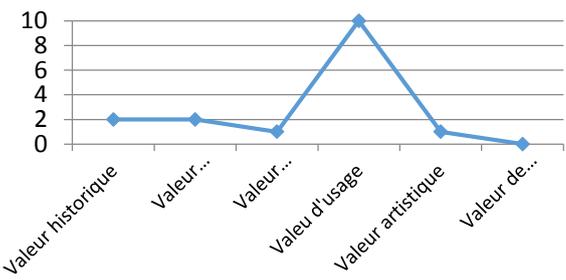
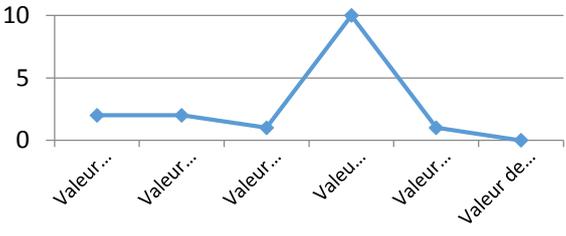
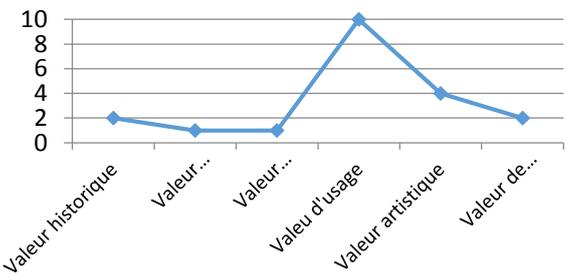
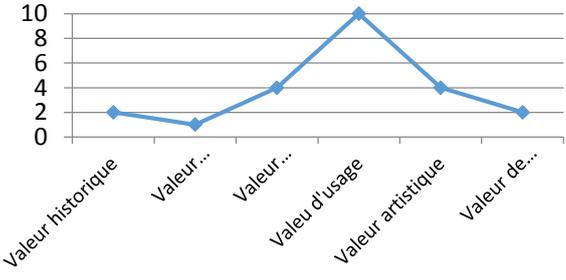
Centre d'artisanat	<p style="text-align: center;">Centre d'artisanat</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	5	Valeur...	3	Valeur...	0	Valeu d'usage	4	Valeur...	1	Valeur de...	2
Catégorie	Valeur														
Valeur...	5														
Valeur...	3														
Valeur...	0														
Valeu d'usage	4														
Valeur...	1														
Valeur de...	2														
Mausolée Bey Bouchlaghem et Lalla Aichouche	<p style="text-align: center;">Mausolée Bey Bouchlaghem et Lalla Aichouche</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeu...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	7	Valeur...	4	Valeur...	6	Valeu...	4	Valeur...	1	Valeur de...	2
Catégorie	Valeur														
Valeur...	7														
Valeur...	4														
Valeur...	6														
Valeu...	4														
Valeur...	1														
Valeur de...	2														
Mausolée Sidi Abdellah	<p style="text-align: center;">Mausolée Sidi Abdellah</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	7	Valeur...	4	Valeur...	8	Valeu d'usage	6	Valeur artistique	1	Valeur de...	2
Catégorie	Valeur														
Valeur historique	7														
Valeur...	4														
Valeur...	8														
Valeu d'usage	6														
Valeur artistique	1														
Valeur de...	2														
Maison Kaid	<p style="text-align: center;">Maison Kaid</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	8	Valeur...	3	Valeur...	0	Valeu d'usage	6	Valeur...	5	Valeur de...	3
Catégorie	Valeur														
Valeur...	8														
Valeur...	3														
Valeur...	0														
Valeu d'usage	6														
Valeur...	5														
Valeur de...	3														

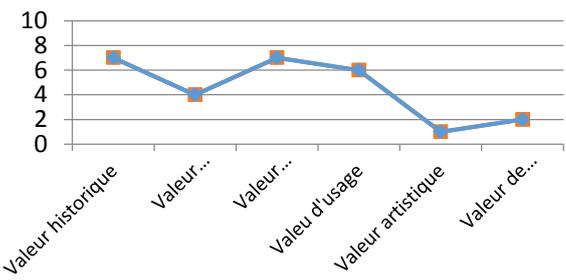
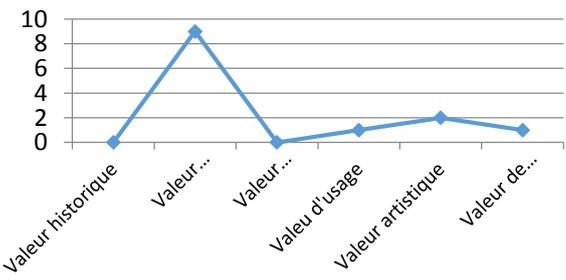
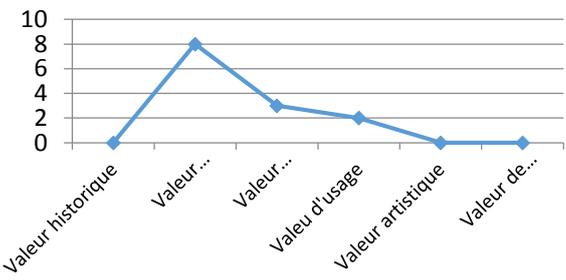
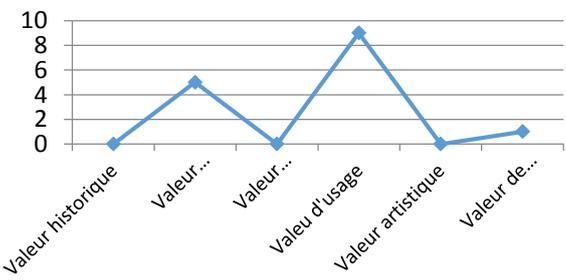
Pont de l'Alma	<p style="text-align: center;">Pont de l'Alma</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	0	Valeur...	5	Valeur...	0	Valeu d'usage	10	Valeur...	1	Valeur de...	2
Catégorie	Valeur														
Valeur...	0														
Valeur...	5														
Valeur...	0														
Valeu d'usage	10														
Valeur...	1														
Valeur de...	2														
La grande Mosquée	<p style="text-align: center;">La grande Mosquée</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	9	Valeur...	7	Valeur...	0	Valeu d'usage	10	Valeur...	4	Valeur de...	3
Catégorie	Valeur														
Valeur...	9														
Valeur...	7														
Valeur...	0														
Valeu d'usage	10														
Valeur...	4														
Valeur de...	3														
Mahkama	<p style="text-align: center;">Mahkama</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	2	Valeur...	6	Valeur...	0	Valeu d'usage	10	Valeur...	1	Valeur de...	0
Catégorie	Valeur														
Valeur...	2														
Valeur...	6														
Valeur...	0														
Valeu d'usage	10														
Valeur...	1														
Valeur de...	0														
Palais de Bey Mohamed al-Kebir	<p style="text-align: center;">Palais de Bey Mohamed al-Kebir</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur...</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur...</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur...	7	Valeur...	9	Valeur...	0	Valeu...	0	Valeur...	1	Valeur de...	0
Catégorie	Valeur														
Valeur...	7														
Valeur...	9														
Valeur...	0														
Valeu...	0														
Valeur...	1														
Valeur de...	0														

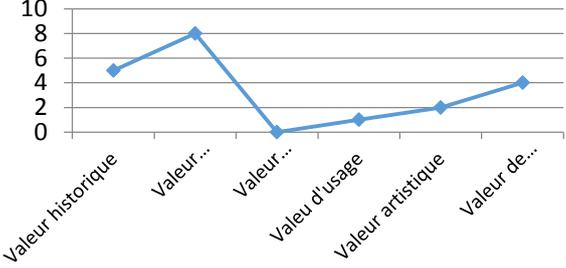
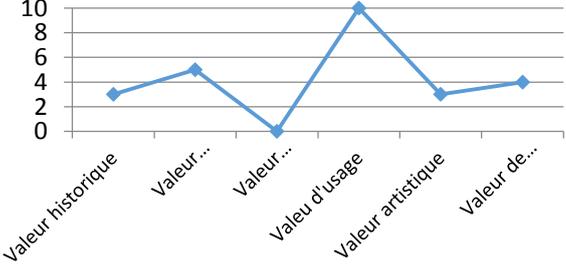
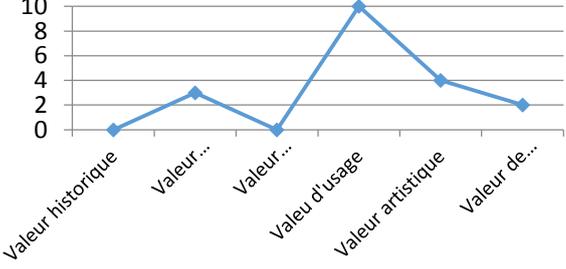
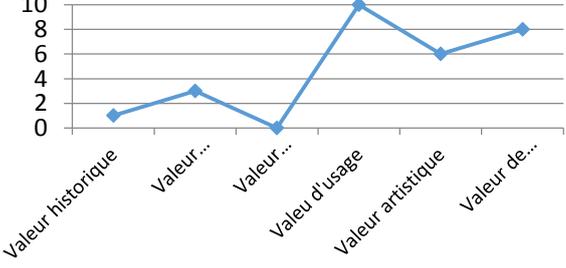
Synagogue	<p style="text-align: center;">Synagogue</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	1	Valeur d'usage	6	Valeur artistique	1
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	1								
Valeur d'usage	6								
Valeur artistique	1								
Maison Hamid al- Abd	<p style="text-align: center;">Maison Hamid Al-Abd</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	5	Valeur d'usage	4	Valeur artistique	4
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	5								
Valeur d'usage	4								
Valeur artistique	4								
Mosquée Sidi Yahia	<p style="text-align: center;">Mosquée Sidi Yahia</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	4
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	4								
Bordj al Mhal (fort des Cigognes)	<p style="text-align: center;">Bordj Al Mhal</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	8	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	0
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	8								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	0								

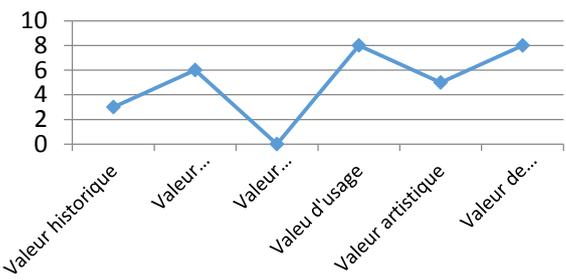
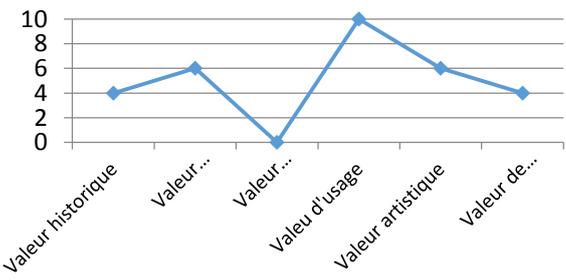
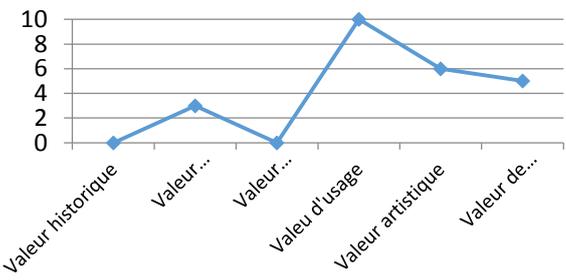
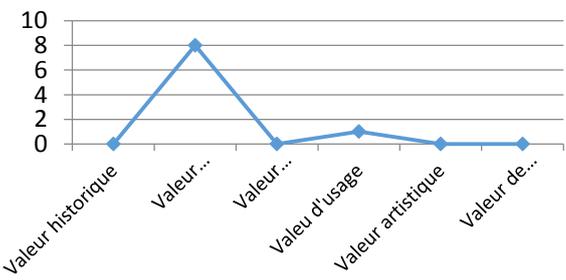
<p>Marché de Qria</p>	<p style="text-align: center;">Marché de Qria</p>  <p>Detailed description: A line graph with a y-axis from 0 to 10 and an x-axis with six categories. The data points are approximately: Valeur historique (0), Valeur ... (2), Valeur ... (0), Valeu d'usage (10), Valeur artistique (0), Valeur de... (1).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur ...	2	Valeur ...	0	Valeu d'usage	10	Valeur artistique	0	Valeur de...	1
Catégorie	Valeur														
Valeur historique	0														
Valeur ...	2														
Valeur ...	0														
Valeu d'usage	10														
Valeur artistique	0														
Valeur de...	1														
<p>Hammam al-Ghar</p>	<p style="text-align: center;">hammam al-Ghar</p>  <p>Detailed description: A line graph with a y-axis from 0 to 10 and an x-axis with six categories. The data points are approximately: Valeur historique (0), Valeur ... (8), Valeur ... (0), Valeu d'usage (0), Valeur artistique (2), Valeur de... (1).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur ...	8	Valeur ...	0	Valeu d'usage	0	Valeur artistique	2	Valeur de...	1
Catégorie	Valeur														
Valeur historique	0														
Valeur ...	8														
Valeur ...	0														
Valeu d'usage	0														
Valeur artistique	2														
Valeur de...	1														
<p>Hammam Benbernou</p>	<p style="text-align: center;">hammam Benbernou</p>  <p>Detailed description: A line graph with a y-axis from 0 to 10 and an x-axis with six categories. The data points are approximately: Valeur historique (0), Valeur ... (8), Valeur ... (0), Valeu d'usage (0), Valeur artistique (3), Valeur de... (1).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur ...	8	Valeur ...	0	Valeu d'usage	0	Valeur artistique	3	Valeur de...	1
Catégorie	Valeur														
Valeur historique	0														
Valeur ...	8														
Valeur ...	0														
Valeu d'usage	0														
Valeur artistique	3														
Valeur de...	1														
<p>Ecole Tapis</p>	<p style="text-align: center;">Ecole des tapis</p>  <p>Detailed description: A line graph with a y-axis from 0 to 10 and an x-axis with six categories. The data points are approximately: Valeur historique (0), Valeur ... (4), Valeur ... (0), Valeu d'usage (10), Valeur artistique (2), Valeur de... (1).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur ...</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeu d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur ...	4	Valeur ...	0	Valeu d'usage	10	Valeur artistique	2	Valeur de...	1
Catégorie	Valeur														
Valeur historique	0														
Valeur ...	4														
Valeur ...	0														
Valeu d'usage	10														
Valeur artistique	2														
Valeur de...	1														

Palais consulaire	<p style="text-align: center;">Palais consulaire</p>  <table border="1" data-bbox="694 268 1260 548"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	2	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	7
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	2								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	7								
Mosquée Sidi Allal M'hamed	<p style="text-align: center;">Mosquée Sidi Allal M'hamed</p>  <table border="1" data-bbox="694 667 1260 947"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	3
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	3								
Mosquée Sidi Sayah	<p style="text-align: center;">Mosquée Sidi Sayah</p>  <table border="1" data-bbox="694 1064 1260 1344"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	3
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	3								
Mosquée Moula Nakhla	<p style="text-align: center;">Mosquée Moula Nakhla</p>  <table border="1" data-bbox="694 1460 1260 1740"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	3
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	3								

<p>Zaouia Sidi Kadour</p>	<p style="text-align: center;">Zaouia Sidi Kadour</p>  <p>The graph shows the following values: Valeur historique (2), Valeur d'usage (10), Valeur artistique (1).</p>
<p>Zaouia Sidi Hammou el-Bouzidi</p>	<p style="text-align: center;">Zaouia Sidi Hammou el Bouzidi</p>  <p>The graph shows the following values: Valeur historique (2), Valeur d'usage (10), Valeur artistique (1).</p>
<p>Zaouia Alawiyya</p>	<p style="text-align: center;">Zaouia Alawiyya</p>  <p>The graph shows the following values: Valeur historique (2), Valeur d'usage (10), Valeur artistique (4).</p>
<p>Zaouia cheikh Ben Aissa</p>	<p style="text-align: center;">Zaouia Cheikh Ben aissa</p>  <p>The graph shows the following values: Valeur historique (2), Valeur d'usage (10), Valeur artistique (4).</p>

<p>Mausolée Sidi Abdelkader</p>	<p style="text-align: center;">Mausolée Sidi Abdelkader</p>  <table border="1"> <caption>Data for Mausolée Sidi Abdelkader</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	7	Valeur d'usage	6	Valeur artistique	1
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	7								
Valeur d'usage	6								
Valeur artistique	1								
<p>Hammam Es-Sbaa</p>	<p style="text-align: center;">hammam Es Sbaa</p>  <table border="1"> <caption>Data for hammam Es Sbaa</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	1	Valeur artistique	2
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	1								
Valeur artistique	2								
<p>Cimetière Sidi Ma'zouz</p>	<p style="text-align: center;">Cimetière Sidi Ma'azouz</p>  <table border="1"> <caption>Data for Cimetière Sidi Ma'azouz</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	2	Valeur artistique	0
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	2								
Valeur artistique	0								
<p>Marché Souk Souika</p>	<p style="text-align: center;">Marché Souk Souika</p>  <table border="1"> <caption>Data for Marché Souk Souika</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	9	Valeur artistique	0
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	9								
Valeur artistique	0								

Phare	<p style="text-align: center;">Phare</p>  <p>A line graph titled 'Phare' with a y-axis from 0 to 10. The x-axis categories are: Valeur historique (5), Valeur d'usage (8), Valeur artistique (0), and Valeur de... (4). There are also two unlabeled 'Valeur...' points with values of approximately 6 and 1.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	5	Valeur d'usage	8	Valeur artistique	0	Valeur de...	4
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	5										
Valeur d'usage	8										
Valeur artistique	0										
Valeur de...	4										
Mosquée el Badr (Saint Baptiste)	<p style="text-align: center;">Mosquée el Badr</p>  <p>A line graph titled 'Mosquée el Badr' with a y-axis from 0 to 10. The x-axis categories are: Valeur historique (3), Valeur d'usage (5), Valeur artistique (10), and Valeur de... (4). There are also two unlabeled 'Valeur...' points with values of approximately 5 and 0.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	3	Valeur d'usage	5	Valeur artistique	10	Valeur de...	4
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	3										
Valeur d'usage	5										
Valeur artistique	10										
Valeur de...	4										
Banque centrale	<p style="text-align: center;">Banque centrale</p>  <p>A line graph titled 'Banque centrale' with a y-axis from 0 to 10. The x-axis categories are: Valeur historique (0), Valeur d'usage (3), Valeur artistique (10), and Valeur de... (4). There are also two unlabeled 'Valeur...' points with values of approximately 3 and 0.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	3	Valeur artistique	10	Valeur de...	4
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	0										
Valeur d'usage	3										
Valeur artistique	10										
Valeur de...	4										
La Mairie	<p style="text-align: center;">La mairie</p>  <p>A line graph titled 'La mairie' with a y-axis from 0 to 10. The x-axis categories are: Valeur historique (1), Valeur d'usage (3), Valeur artistique (10), and Valeur de... (8). There are also two unlabeled 'Valeur...' points with values of approximately 3 and 0.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>8</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	1	Valeur d'usage	3	Valeur artistique	10	Valeur de...	8
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	1										
Valeur d'usage	3										
Valeur artistique	10										
Valeur de...	8										

Temple Protestant	<p style="text-align: center;">Temple Protestant</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	3	Valeur d'usage	8	Valeur artistique	5
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	3								
Valeur d'usage	8								
Valeur artistique	5								
Gare Ferroviaire	<p style="text-align: center;">Gare ferroviaire</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	4	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	6
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	4								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	6								
Villa Pineda	<p style="text-align: center;">Villa Pineda</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	10	Valeur artistique	6
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	10								
Valeur artistique	6								
Caves a vin	<p style="text-align: center;">Caves a vin</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	1	Valeur artistique	0
Catégorie	Valeur								
Valeur historique	0								
Valeur d'usage	1								
Valeur artistique	0								

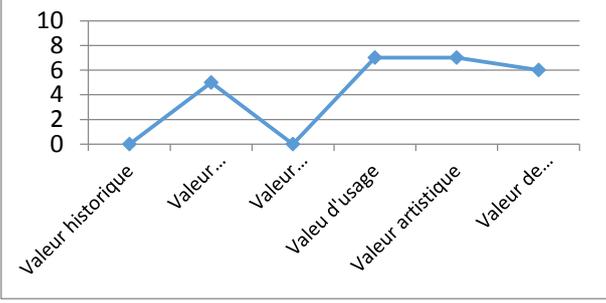
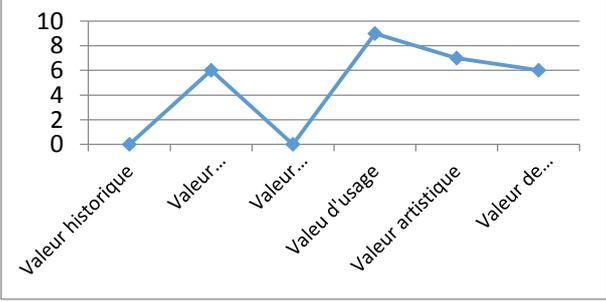
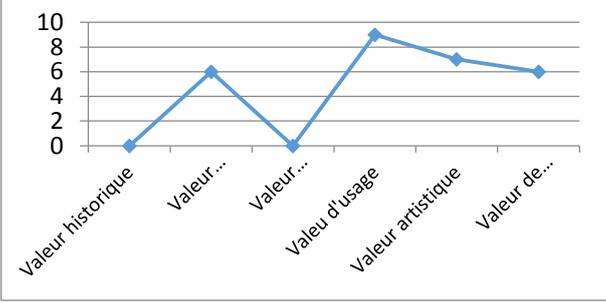
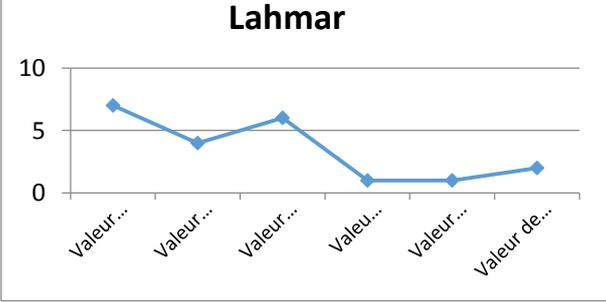
Villa Benkritly Ex Beau Art	<p style="text-align: center;">Villa Benkritly</p>  <table border="1"> <caption>Villa Benkritly - Values</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	7	Valeur artistique	7	Valeur de...	6
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	0										
Valeur d'usage	7										
Valeur artistique	7										
Valeur de...	6										
Château Ben h'med	<p style="text-align: center;">Chateau Ben H'med</p>  <table border="1"> <caption>Chateau Ben H'med - Values</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	9	Valeur artistique	7	Valeur de...	6
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	0										
Valeur d'usage	9										
Valeur artistique	7										
Valeur de...	6										
Lalla Meryama	<p style="text-align: center;">Lalla Meryama</p>  <table border="1"> <caption>Lalla Meryama - Values</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	0	Valeur d'usage	9	Valeur artistique	7	Valeur de...	6
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	0										
Valeur d'usage	9										
Valeur artistique	7										
Valeur de...	6										
mausolée bey mustapha lahmar	<p style="text-align: center;">Mausolée Bey Mustapha Lahmar</p>  <table border="1"> <caption>Mausolée Bey Mustapha Lahmar - Values</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur historique</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Valeur d'usage</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur artistique</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Valeur de...</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Valeur	Valeur historique	7	Valeur d'usage	1	Valeur artistique	1	Valeur de...	2
Catégorie	Valeur										
Valeur historique	7										
Valeur d'usage	1										
Valeur artistique	1										
Valeur de...	2										

Tableau 10 : Désignation des édifices patrimoniaux a Mostaganem avec courbe des valeurs d'Alois Riegl

On dénote que tous les édifices à caractère cultuel ont soit été réutilisés ou reconvertis dénotant le caractère sacré des biens à caractère religieux (tombeaux, mosquées ; zaouias,...)

Les édifices squattés représentent quant a eux surtout ceux qui sont a present obsoletes et donc plus sujet a l'abandon.

5. Conclusion

Le patrimoine, en raison de son évolution, est passé du monument d'exception à tout ce qui touche aux particularités matérielles et immatérielles des communautés. Sa prise en charge, d'abord considérée comme l'apanage de quelques érudits, est devenue l'affaire des instances et organismes internationaux. Elle implique aujourd'hui toute communauté concernée par son cadre de vie. A la base de la reconnaissance de ce patrimoine, les valeurs ont aussi évolué et sont aujourd'hui au centre du débat de la conservation. En effet, la conservation du patrimoine implique aujourd'hui la conservation des valeurs que les communautés reconnaissent à ce patrimoine.

Chapitre II : Présentation du cas d'étude ; Vieux phare du plateau la marine

1. Introduction
2. Situation et présentation du vieux phare
3. Accessibilité
4. Etat des lieux

1. Introduction

En Algérie, on recense 25 phares, le long des 1 200 kilomètres de côte, à guider les marins. De véritables monuments historiques érigés sur le littoral algérien. Datant de près d'un siècle et demi pour certains, ils ont pu «résister» aux aléas de la nature.

Le premier qui a été construit en Algérie est celui de Ténès, dans la wilaya de Chlef. Il a été inauguré en 1861. Quelques années plus tard, plusieurs autres ont été bâtis, l'ouest et le centre du pays ont été les premiers à en être dotés. Pour l'est du pays, il aura fallu attendre le début du XXe siècle pour voir des phares apparaître sur sa côte.

Le premier rôle du phare est de signaler au navigateur la proximité de la terre. À l'entrée d'un port (phare d'atterrissage), ils signalent sans ambiguïté l'entrée du port et un chemin sûr vers la rade.

Hélas, l'avènement des systèmes modernes de localisation et les récentes percées technologiques faites dans ce domaine ont rendu les phares obsolètes. Aujourd'hui, ils sont soit automatisés, soit peu à peu abandonnés, voire transformés en hôtels ou en chambres d'hôte.

Le cas d'étude choisi que l'on prendra soin de présenter dans ce chapitre est malheureusement abandonné actuellement, en faisant un cas parmi les nombreux cas de délaissé urbain et questionnant sa valeur par rapport à l'histoire de la ville de Mostaganem et son devenir impliquant une réutilisation et réappropriation.

2. Situation et présentation du vieux phare :

Le vieux phare de Mostaganem ou phare du plateau la marine est situé sur le belvédère du quartier plateau la marine, quartier en marge de la ville malgré sa position stratégique entre le port et la ville. Il a été le premier phare de la ville de Mostaganem, construit vraisemblablement avec le lancement des travaux du port vers 1890.

3. Accessibilité :

Le site est accessible par l'avenue Cherik Said qui remonte jusqu'au centre-ville de Mostaganem (par l'avenue Raynal) et arrive aux escaliers urbains qui débouchent sur la placette à côté de l'ex théâtre de Mostaganem (arcades). En super positionnant la carte actuelle et l'ancienne carte de Mostaganem ou apparaissent les remparts et portes monumentales on peut conclure que cette accès devait permettre de pénétrer dans la ville fortifiée à travers la porte des sauterelles (bab Djerad) qui traversait toute la largeur du fort portant le même nom (bordj el djerad)⁴³. Cette porte fut la première à être détruite par les français en 1843⁴⁴. Le site est également accessible par la rue Benhadou Mohamed et la rue Martin Luther King qui aboutissent toutes les deux à la route du port.



Figure 09 : Ancienne photo de l'avenue raynal avec le phare en bout de ligne

⁴³ Quéting E. - Guide du voyageur en algerie, maison 1851

⁴⁴ Benchehida M. - Les deux meddahs, edilivre a paris, 2012

4. Etat des lieux :

Le lieu a subi une dégradation importante du fait de l'air marin en premier lieu et de son inutilisation en deuxième lieu. L'enduit a disparu en certains endroits, la ferronnerie a rouillée et les vitres sont cassées. La couverture de la tourelle s'est quant à elle altérée passant de sa couleur originelle en cuivre à une couleur verdâtre. Plus tard squatté il fit l'objet de rajouts de plusieurs appendices et modifications aptes à permettre son utilisation en tant qu'habitat par plusieurs familles.



Figure 10 : la dégradation avancé du vieux phare

Chapitre III : Le cas d'étude ; Lecture historique

6. Introduction
7. Lecture historique sur support cartographique
8. Lecture historique sur support photo (analyse iconographique)
9. Lecture historique à la base d'entretien
10. Conclusion

1. Introduction :

La fascination des sociétés contemporaines pour leur passé, lisible dans l'extension de la patrimonialisation de ses vestiges, est sans doute liée à l'accélération des mutations qu'elles connaissent. Elle s'exprime dans la place que le patrimoine et les mémoires prennent dans l'espace public. Comme le dit Pierre Nora ⁴⁵, mémoires et patrimoine relèvent fondamentalement de la subjectivité, c'est-à-dire de leur détermination par les sujets qui les conçoivent. La démarche de l'historien, quant à elle, est déterminée par une volonté d'objectivité et elle relève d'un processus de vérité, même si celle-ci est contingente et provisoire, relative aux sources, aux temps et à la posture de l'historien.

Dans ce sillage La lecture historique d'un patrimoine passe par une prise en compte des réalités géographiques ; un patrimoine s'inscrit dans le temps et dans l'espace et la notion de paysage est un élément important de l'analyse. Telle est la démarche que nous suivrons dans ce chapitre.

⁴⁵ P. Nora - Les lieux de mémoire, Gallimard, 1997

2. Lecture historique sur support cartographique

10.1. 1^{ère} carte : vers 1847

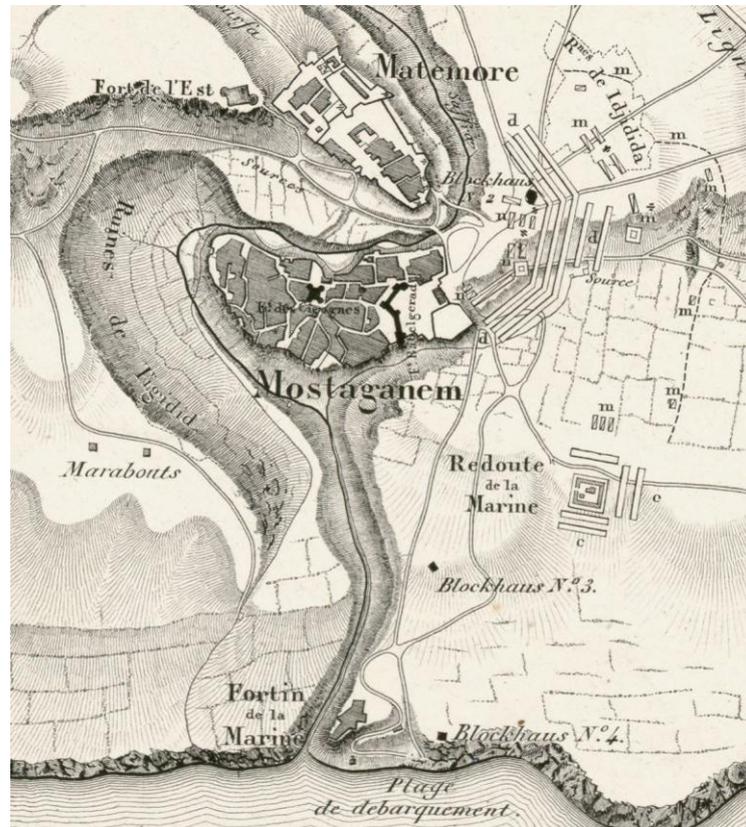


Figure 11 : carte datant de 1847 de la ville de mostaganem (source : bibliothèque nationale de France via le portail Gallica.fr)

Cette première carte nous renseigne sur les limites de la vieille ville de Mostaganem en premier lieu. Ville fortifiée défendue par 3 forts et un fortin aux abords de la plage de débarquement, ajouté à cela 2 blockhaus sur la ligne qui sera plus tard l'avenue Cherak Said (ex avenue Raynal) ce chemin de terre battue démarrant du pied du phare actuelle (blockhaus n°4) aux portes de la ville aux abords du fort bab el djerad. Comme nous l'avons fait remarquer dans la partie accessibilité au site de notre mémoire, la porte jouxtant le fort était la porte bab el djerad. La ville donc ne possédant pas de port a proprement dit et jouissant d'une rade peu hospitalière, la simple présence du dit fortin et des 2 blockhaus suffisait à repousser sinon prévenir d'un ennemi arrivant aux portes de la ville ; le fort étant la dernière ligne de défense.

2^{ème} carte : vers 1890

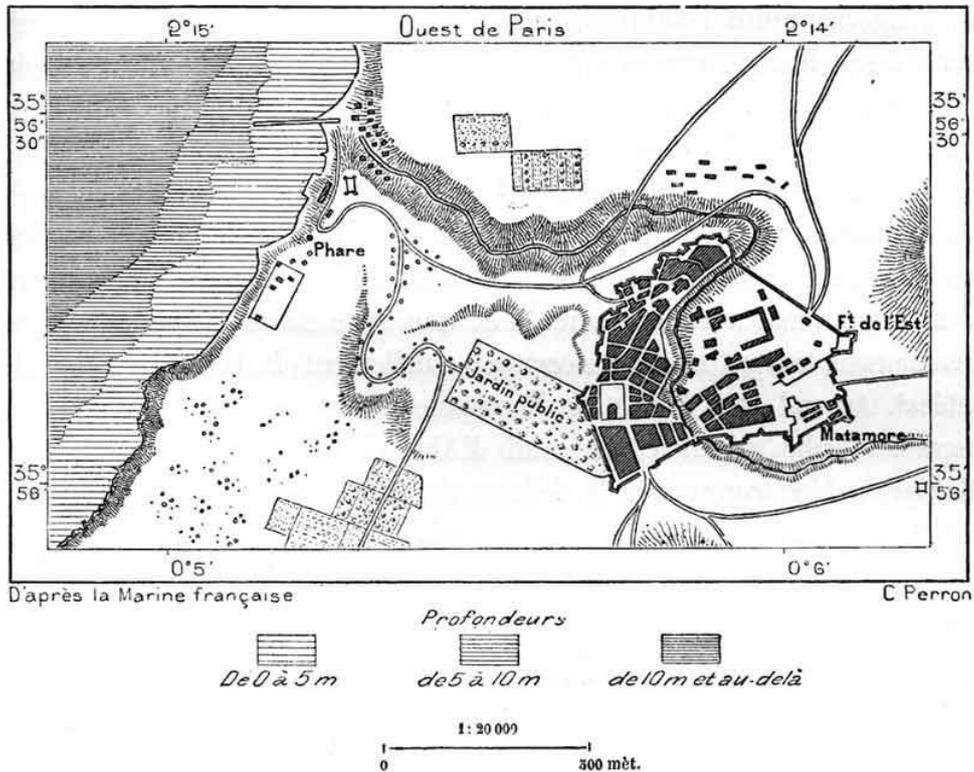


Figure 12 : carte de Mostaganem datant de 1890

La ville reste toujours enserrée dans ses remparts hormis certains endroits qui ont vu leurs murailles détruites. On note que l'anciennement blockhaus n°4 a pris à présent la dénomination « phare » et qu'une timide petite jetée est illustrée. On ne saurait confirmer s'il s'agit-là d'une réutilisation/réappropriation de l'édifice originel ou une démolition/reconstruction mais les pistes explorées et la logique de tout colonisateur est d'asseoir sa position afin de légitimer sa présence par la réappropriation de points stratégiques. Ce qui nous laisse penser que le phare actuel est le blockhaus d'hier.

3^{ème} carte : vers 1920

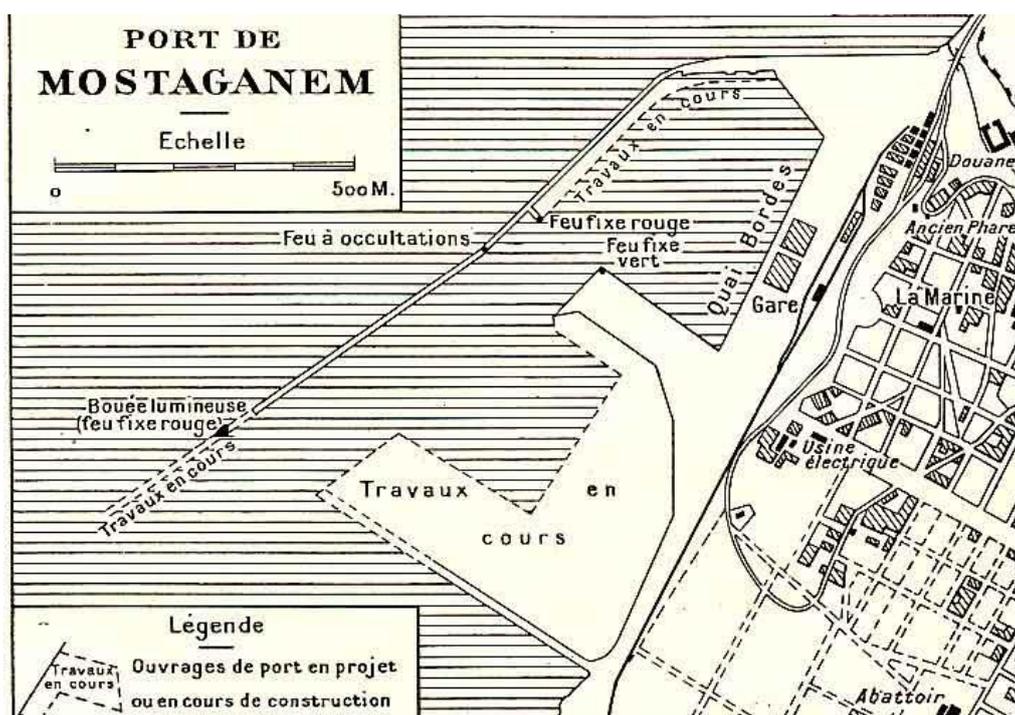


Figure 13 : carte de Mostaganem datant de 1920

On remarque déjà que l'extension progressive a changé le visage de la ville, en adoptant l'alignement des rues et la trame quadrillée un quartier entier est née (plateau la marine) venant faire la liaison entre le port nouvellement réalisé et la ville de Mostaganem. Ce qui devait être un endroit stratégique a été dès le départ un lieu mal famé et laissé pour compte. La politique du colonisateur a été de dispatcher les colons par ethnies de sorte que la pépinière a été le siège de l'aristocratie et bourgeoisie tandis que plateau la marine abritait les marins pour la plupart d'origine italienne et maltaise⁴⁶ quand on connaît la réputation peu recommandable de cette tranche de population on comprend tout de suite pourquoi le quartier est toujours laissé de côté. Le phare quant à lieu est indexé à présent « vieux phare » sans doute pour témoigner de sa valeur d'ancienneté et surtout pour exprimer la notion d'obsolescence par rapport aux nouveaux feux balisant les jetées. Ainsi, le phare est à présent à l'abandon.

⁴⁶ Source entretien avec Mr Benchehida Mansour

3. Lecture historique sur support photo (analyse iconographique)

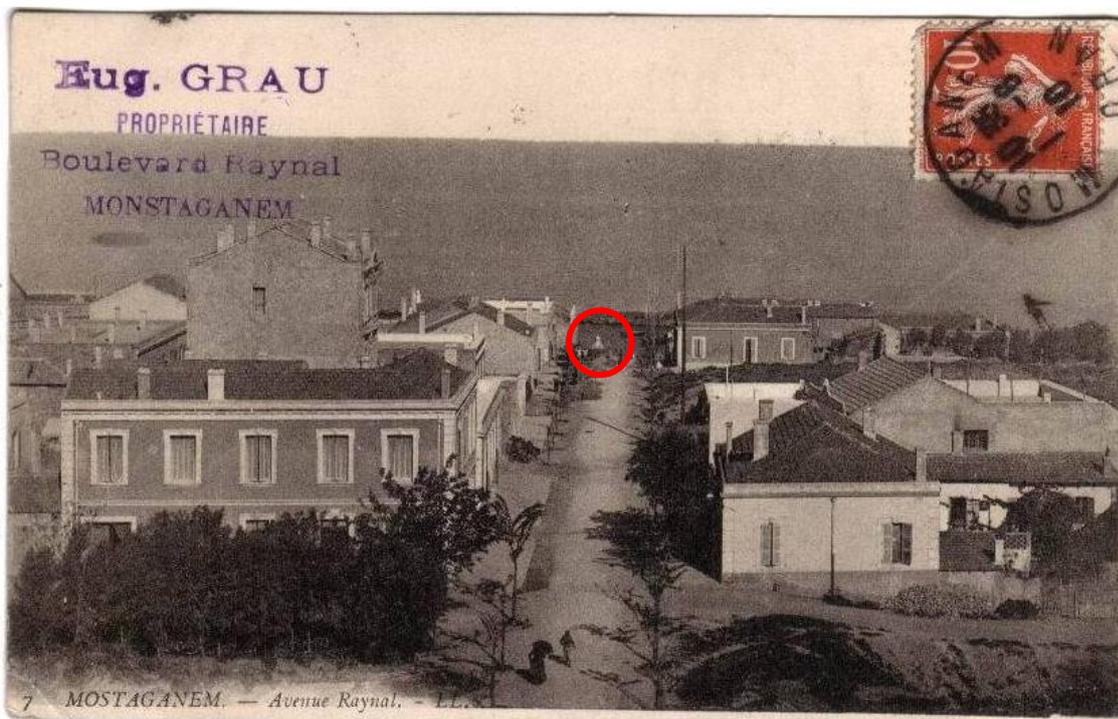
Le manque évident de photos ou illustrations de l'époque antérieure à la fonction phare nous oblige à orienter notre analyse sur la période post construction du port.

1ere photo



Le phare prône fièrement sur son rocher témoin de l'expansion du port de Mostaganem. Il semble encore en fonction car les feux de position des jetés n'ont pas encore été mis en place et également si l'on se refait la mention en bas de la carte postale « le phare du port ». Il dispose d'une placette accroissant son importance et permettant sa visibilité de loin.

2eme photo



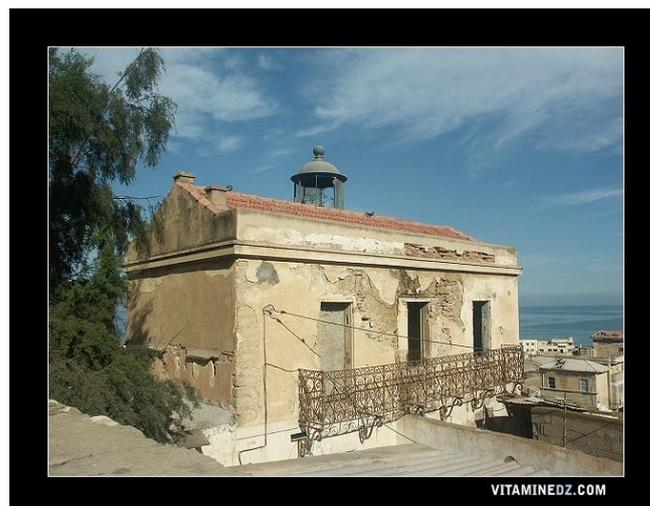
La présente photo est une vue de l'avenue Raynal prise depuis l'ex porte bab el djerad ou apparait clairement en bout de ligne le phare. Cette photo illustre bien l'analyse que nous avons faite concernant la première carte. Cette avenue a donc bel et bien existé dès l'époque médiévale de la ville et servait d'accès primaire à la ville (à porte de bad el djerad étant la première porte à avoir été édifiée)

3eme photo



D'après l'analyse de la présente illustration on peut déduire deux faits ; le premier est que les travaux de la jetée ont bien avancé ou probablement même fini et que le phare est actuellement désaffecté (le drapeau a été décroché) mais le logement de fonction est toujours occupé (volets ouverts) vraisemblablement par le gardien.

4eme photo



La photo nous montre une dégradation importante de l'édifice. Il est représenté squatté, mais pas totalement, le deuxième étage ayant l'aspect abandonné avec des ouvertures béantes. Des appendices ont également fait leur apparition aux flancs de l'édifice.

5eme photo :



Le phare ici est complètement squatté, même le deuxième étage qui avait été préservé est à présent occupé. La dalette du balcon a disparu, le garde-corps métallique remplacé probablement pour une question sécuritaire.

4. Lecture historique à la base d'entretien :

L'entretien que nous avons mené⁴⁷ a confirmé le caractère singulier du phare du fait de son utilisation/réutilisation à travers les âges. L'interview d'un responsable du service technique relevant de l'APC de Mostaganem⁴⁸ nous renseigné sur la position des responsables vis-à-vis de ce monument historique qui est une attitude de défiance et d'indifférence. Le phare ne doit son opération de « ravalement de façade » qu'au fait qu'il se trouve au bout du promontoire de la marine et qu'il faisait tache dans le décor. Les squatteurs ainsi relogé et évacués il fut simplement défraichi, n'obéissant a aucune technique de réhabilitation/restauration et sans égard pour sa valeur patrimoniale

⁴⁷ Recontre avec mr benchehida et mr benstaali

⁴⁸ Mr Benstaali

5. Synthèse :

Le phare en lui-même en tant qu'édifice isolé ne représente que peu d'intérêt, son architecture est certes intéressante mais peine à justifier un quelconque intérêt mais en le replaçant dans son contexte historique et spécial à travers la lecture que nous avons réalisé il prend toute sa dimension par rapport à la ville.

Chapitre III : Le cas d'étude ; analyse anthropospaciale

1. Introduction
2. Analyse anthropospaciale, usage et transformations
3. Conclusion

1. Introduction :

L'espace est le lieu investi par les occupants : il fonctionne comme une « représentation », un lieu signifiant chargé de signes à décrypter, comme un « système » où les objets et les sujets vont interagir.

La pluralité des points de vue desquels l'espace peut être envisagé suffit à nous convaincre de la nécessité d'une convergence disciplinaire, l'anthropologie ne pouvant à elle seule embrasser la multitude des niveaux que présente ce complexe sémantique, non moins que l'astrophysique ou la géographie. Une investigation, même superficielle, de cette problématique souligne les lacunes de notre compréhension quant au rapport dynamique et participatif de l'être humain envers son milieu.

En premier lieu, on tente d'y saisir, d'un point de vue mythique et géographique, le rapport structurel qui associe l'être humain à son milieu de vie, celui-ci déterminant les conditions mêmes de son existence. Il s'agit donc de voir comment l'humain habite l'espace, comment il le conçoit et, conséquemment, comment il le façonne et l'aménage.

En second lieu, nous tentons de saisir dans cette section jusqu'à quel point l'espace est signifiant à la lumière de la cosmologie occidentale contemporaine.

2. Analyse anthropospaciale, usage et transformations

2.1 Analyse de l'extérieur :

PHOTO ANCIENNE	DATE	CONSTATATS	INTERPRETATIONS
	2017	Le phare qui dominait la cote jadis se retrouve a présent perdu au milieu d'une cascade d'habitations. On remarque toutefois l'existence a ce jour du mur de soutènement qui faisait office de clôture également toujours présent.	Les maisons de fortune se sont greffées petit a petit au fil du temps, nous pensons que le RDC a été le premier espace a être squatté, s'en est suivit les baraques construites dans un ordre qu'il conviendrait de recenser.
	2017	La fenêtre de la tourelle est barricadée. Le candélabre cassé.	L'espace de transition entre le RDC et le 1er étage que représentait la tourelle avec ses escaliers a du changer de fonction ce qui a induit la dégradation de la fenêtre.
	2017	Un tuyau d'évacuation des eaux usées en PVC a été rajouté de l'aile Est vers la Nord et qui descend au RDC au niveau du cadre de la fenêtre.	Cela laisse supposer que des SDB/sanitaires/cuisine ont été aménagée au 1er étage qui était initialement un espace nuit uniquement et donc dépourvu de pièces humides. Cela est logique car le RDC et le 1er étage sont totalement séparés a présent.
	2017	Les vitres de la tourelles sont cassées, l'équipement de signalisation maritime absent et la toiture en cuivre est dégradée (couleur vert)	Dégradation due a l'usure du temps et du facteur humain qui réfute probablement la fonction initiale de sentinelle des mers, l'équipement quant a lui a du être transféré ailleurs.
	2017	Des pans de murs subsistent en amont.	Cela indique une autre baraque qui est soit tombée due a un glissement de terrain ou ses occupants ont été évacués et leur habitation de fortune détruite, due a la grande précarité de leur situation par rapport aux autres squatteurs.
	2017	Le squat sur l'aile Nord rejoint la chaussée jusqu'aux anciennes limites du mur de clôture.	L'étalement des squatteurs a été jusqu'a investir la totalité de l'assiette précédente du monument et continuer par la suite a ses abords directs.
	2017	L'ouverture a subi un emmurement, elle est désormais percée d'un petit claustra et un tuyau d'assainissement en PVC a été rajouté. Un S en fer forgé, ornement décoratif des balcons est présent sur la façade.	Cela donne comme conclusion que des sanitaires ont été aménagés pour pallier a ce manque au 1er étage étant donné que l'espace de transition que représentait la tourelle avec ses escaliers n'a plus lieu d'être. L'ornement et la taille de l'ouverture font penser a la présence antérieure d'un balcon sur la façade maritime,

	2017	Un petit passage aménagé par les extensions successives du site qui sert d'escalier urbain.	Il sert de transition entre la partie haute du belvédère et la partie basse qui rejoint la chaussée, nous ne savons pas encore si ce fut l'APC qui entreprit cet aménagement ou les habitants eux mêmes et ne préférons nous prononcer qu'après enquête.
	2017	Les dépendances des différents squatteurs et leurs accès.	On décompte 3 portes d'accès donc 3 squatteurs différents sur la façade Est.
	2017	Le dernier rajout pour accéder a l'étage (ouverture du squat du 1er étage)	Lors de nos précédents constats nous avons déduits d'après la vacuité du 1er étage que celui-ci était inaccessible mais la dernière baraque aménagée sur la façade Sud indique que ce n'est désormais plus le cas car elle sert a la fois d'extension et d'accès.
	2017	Aménagement de 2 courettes précédemment couvertes par une toiture légère en zinc.	Ces courettes devaient être couvertes comme l'indique les résidus sur les murs mais on a du préférer les découvrir et ajouter une baraque sur la façade Est. Il semblerai que l'accès aux escaliers de tourelle devait être de ce coté.
	2017	L'ouverture sur la façade a été comblée a mis hauteur	Probablement dans une volonté de préserver son intimité a l'abri des regards.

2.2 Analyse de l'intérieur :

PHOTO ANCIENNE	DATE	CONSTATATS	INTERPRETATIONS
	2017	Les escaliers en colimaçons qui montaient tout en haut de tourelle ont été supprimés, la trappe d'accès à la terrasse condamné.	Le 1er étage de la tourelle fait partie des espaces accessibles depuis le squat du 1er étage, pas de communications avec le RDC, nous ne saurions dire si cela a toujours été le cas ou pas. Etant donné la reconversion de cet espace en sanitaires dues à leur absence au 1er étage, les escaliers n'avaient plus lieu d'être et l'accès à la terrasse pour les réglages de la signalisation non plus.
	2017	Une sous pente a été rajouté pour mettre des affaires dessus.	Il semble que le caractère dominant est l'entassement des affaires comme une façon de se préparer au cas où on devait quitter les lieux précipitamment.
	2017	Le petit claustras qui donne sur la façade Ouest.	La porte fenêtre qui devait donner sur un balcon a été abandonné au profit d'un petit claustra qui sert d'éclairage et d'aération pour les sanitaires.
	2017	L'accès originel a été emmuré, un mur attenant a été érigé et un nouvel accès a été percé à droite	Le RDC est divisé en 2 ailes squattées par 2 familles distinctes bien qu'étant des frères. L'accès originel a été abandonné préférant un accès sur le coté droit pour permettre l'aménagement de sanitaires extérieurs à la place. Ceci démontre que sur l'aile droite du monument il n'y avait pas de sanitaires qui doivent donc se trouver sur l'aile gauche au RDC.
	2017	La pièce à vivre du squat de l'aile gauche donne sur une seule pièce ce qui en fait un simple "studio". L'ouverture la encore a été rétrécie probablement dans un souci d'intimité peut-être après avoir découvert les 2 courettes.	Les dimensions de l'ouverture coté Ouest ont été rétrécies. La hauteur des portes est assez basse. Le système constructif repose sur des murs porteurs en pierre hourdés et plancher en bois.
	2017	Le carrelage d'origine qui remonte à l'époque coloniale est en assez bon état et la pièce est presque vide (peu de mobilier).	Peu d'investissement du coté du mobilier, le strict minimum seulement.
	2017	L'ouverture a été comblée car elle donne sur les 2 courettes précédentes.	Même remarque que pour la photo précédente. Cette pièce sert de cuisine. La porte communicante au fond a été scellée fermant définitivement l'accès entre les 2 ailes.
	2017	Une tentative de réhabilitation par les occupants avec un matériau incompatible avec les matériaux originels.	Il y a une volonté non pas de préserver le monument mais d'avoir des conditions de vie "acceptables" par le fait de refaire l'enduit ou la peinture.

3. Synthèse :

Les habitants du squat du vieux phare plateau la marine ne sont pas spécialement attachés au "monument" en tant que "patrimoine" puisqu'ils ne se gênent pas par opérer des rajouts, supprimer des accès... mais ils sont attachés à leur cellule d'habitation qu'ils ne voient pas forcément comme étant précaire ou illégale. Toutes les opérations entreprises rentrent dans le cadre d'une adaptation du bâtiment aux besoins des habitants et leur pratique du logement.

Chapitre IV : Le cas d'étude ; Enquêtes, questionnaires et collecte de données sociologiques

1. Introduction
2. Type d'entretien
3. La population ciblée
4. Les résultats
5. Conclusion

1. Introduction :

La connaissance des attentes, des habitudes, des besoins, du niveau de satisfaction, des motivations, ou encore du profil sociodémographique des squatteurs revêt une importance capitale dans la maîtrise de notre sujet.

Nous avons choisi la méthode d'investigation sociologique par entretien qui revêt des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. L'entretien engage deux personnes en vis-à-vis et à ce titre ne peut être considéré comme un simple questionnaire où on est dans une relation anonyme. Des rapports sociaux se jouent dans un entretien.

Il est important de ne pas perdre de vue que chaque description, chaque représentation exprimée par un individu enquêté doit être rapportée aux points de vue dont elles dépendent, donc à la position de l'individu. En ceci Les entretiens n'ont pas pour but d'être « représentatifs » Le but est de reconstruire l'univers sur lequel on travaille. Ainsi, il faut davantage voir l'entretien dans sa dimension relationnel. C'est-à-dire que les entretiens prennent corps dans le cadre de l'enquête même.

2. Type d'entretien :

Nous avons choisi d'utiliser l'entretien Directif qui est basé sur un questionnaire oral.

Avantage : étant à mi-chemin entre le questionnaire et l'entretien il fut très sécurisant pour notre part. Nous nous basâmes sur un guide d'entretien tout prêt, chaque question est posée dans un ordre préétablie, en nous cantonnant à lire les questions et à cocher les cases (un peu comme les sondages dans la rue). Un avantage sur le questionnaire envoyé c'est que nous pouvions préciser certaines questions ou les reformuler suivant les individus si il y avait incompréhension.

Limites : très peu de marge de manœuvre pour les personnes enquêtées. On laisse peu de place à l'initiative de parole, à l'expression, puisque l'enquêté va juste se contenter de répondre à la question, sans aller plus loin.

3. La population ciblée :

Le nombre de ménages (familles) occupant le phare s'élève à quatre mais nous n'avons réussi à en approcher que trois (deux ménages constitués de deux frères et un autre ménage), ce qui représente 75% des individus ciblés. Le quatrième ménage dont le chef de familles a été qualifié de trop instable, nous avons préféré nous en abstenir. Sur le voisinage seulement une personne a accepté de se prêter au jeu de l'enquête. Ce qui fait un nombre total de 4 ménages interviewés.

4. Les résultats :

4.1 Profils social des enquêtés :

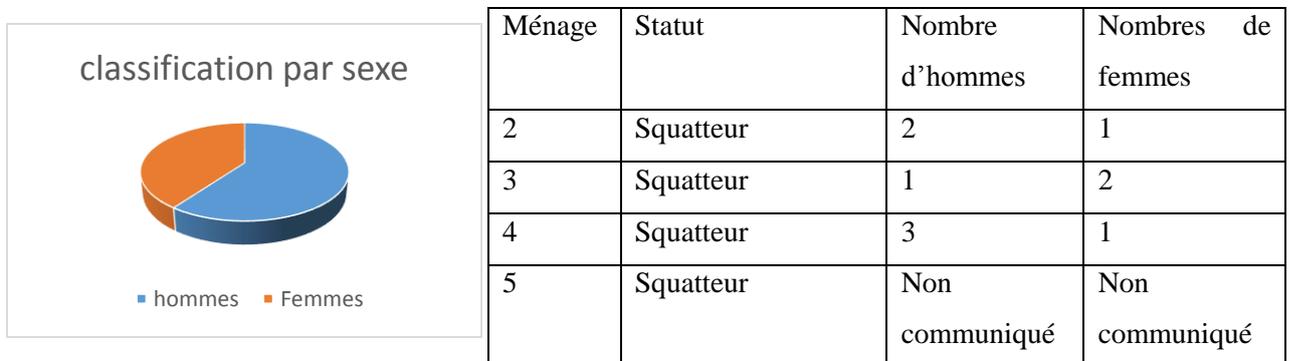


Figure 15 : Répartition des individus par sexe au sein des ménages

Les squatteurs du phare sont en grande majorité des hommes, il n'y a que 3 femmes et une petite fille.

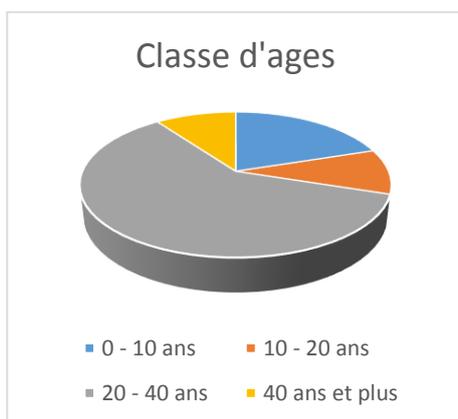
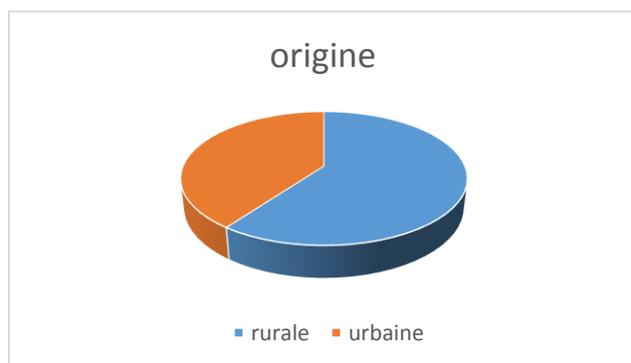


Figure 16 : Répartition des enquêtés par tranche d'âge

Les personnes qui squattent le phare sont des personnes relativement jeunes avec enfants ce qui explique le choix de ce mode de vie illégal qu'une personne d'un âge plus avancé refuserais probablement plus.



Distance en Km du lieu d'origine	Nombre de personnes
< 10 km	2
10 – 20 km	1
20 – 40 km	2
40 – 60 km	1
60 – 80 km	1

Figure 17 : Origine des enquêtés et distance du lieu d'origine

Les origines des squatteurs sont en grande majorité une population rurale (60%), seulement 2 personnes sur l'échantillon pris se trouvaient à une distance de moins de 10 km de Mostaganem (les HLM)

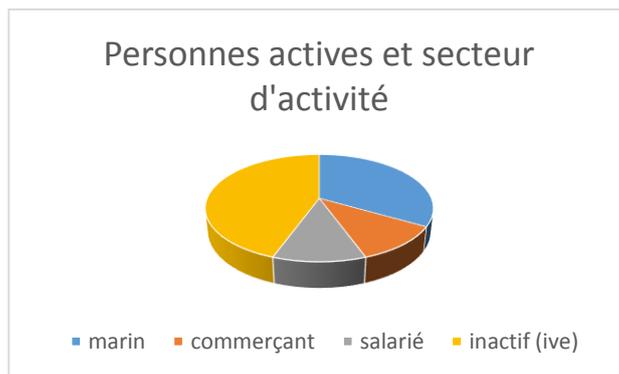


Figure 18 : recensement de personnes actives par secteur

La majorité des personnes interviewées sont au chômage (44%), environ 33% sont des marins/pêcheurs et seulement 11% sont salarié et inactive.

Ouverture du squat du phare :

Année de débarquement	1986	1987	1994	2007
Nombre de foyers	1	1	1	1

L'ouverture du squat a lieu en 1986 par un des deux frères cités plus haut, suivi peu de temps après par l'emménagement du 2eme frère qui occupèrent à eux deux une partie du RDC et rajoutât 2 petites baraques en parpaing vu l'exiguïté des lieux investis. Le squat du RDC s'établit totalement avec la venue du 3eme ménage en 1994, originaires d'un village près de Relizane fuyant les atrocités de la décennie noire. La cage d'escalier étant inutilisable, le 1^{er} étage resta longtemps inoccupé jusqu'à l'arrivée du 4eme et dernier ménage qui aménagea une petite plateforme au niveau du promontoire du plateau la marine pour accéder directement au 1^{er} étage. L'accès fut définitivement condamné après cela.

5. Perception du squat :

6.1 Les squatteurs :

Tous s'accordent à dire (les 3 ménages interviewés) que leurs conditions de vie sont déplorables et que si le « choix » un meilleur choix leur était offert ils quitteraient les lieux sur le champ. Le 4eme semble être un marginal (repris de justice) qui selon les dires de ses voisins habitait un logement HLM qu'il n'arrivait plus à payer, le parti fut pris de vivre gratuitement même si c'est dans l'illégalité.

Jusqu'à débarquer sur les lieux, aucun ne connaissait le phare ou son histoire, ils le trouvent « joli » mais pas très adapté pour y vivre. Le premier squatteur à avoir débarqué a été le seul à nous raconter son état antérieur avec une certaine nostalgie, évoquant sa placette, son grand portail arqué en fer forgé...

Ce qui les dérange le plus a été pour le 1^{er} ménage le manque de commodités sanitaires, pour le second ménage c'est la difficulté de fournir une adresse fixe. Pour le 3eme ménage c'est la vétusté du niveau occupé et l'humidité qui y règne.

La communauté de squatteurs quant à eux à l'instar des squats dont on a fait la description vivent chacun reclus dans son cantonnement, les échanges sont quasi nulles hormis entre les 2 frères a moindre mesure qui partagent un même accès.

6.2 Le voisinage :

Le voisinage a en somme une perception très négative de ces indus-occupants. La personne interrogée nous carrément dit « qu'est-ce qu'une personne comme vous fait avec des gens comme eux » ou « vous prenez des risques vous ne savez pas de quoi ils sont capables, ils vous découperont en morceau ». Si il y bien une chose que l'on comprend c'est une dissolution dans le quartier plateau la marine entre les personnes occupant des maisons dans un cadre légal et ceux venus squatté à côté de chez eux. Il y très peu pour ne pas dire aucun échange entre les squatteurs et leur voisinage immédiat. L'unique personne enquêtée a été la seule à nous parler du phare et de sa valeur (cette personne a toujours vécu à Mostaganem, précisément au quartier plateau) et a donc un attachement certain pour le lieu qui l'a vu grandir et ses monuments.

6. Synthèse :

L'analyse sociologique par enquête nous a permis de dresser un modèle d'interactions entre les squatteurs et leur voisinage. Ce dernier est de l'ordre du zéro tant l'occupation illégale de ce lieu dérange les habitants de ce quartier. Les squatteurs quant à eux hormis le premier ont très peu d'attache au lieu et à sa mémoire mais le fait qu'ils aient très peu de mobilier constamment en désordre témoigne du caractère précaire de leur situation à tous. Il y a aussi la notion de se barricader derrière des fenêtres emmurés afin de conserver un peu d'intimité et sécuriser les lieux afin d'éviter d'autres intrusions éventuelles.

Chapitre V : Résultats, perspectives et recommandations

Recommandations :

Comme nous l'avons précisé au début de notre recherche la prise de conscience des valeurs de notre patrimoine est au cœur des préoccupations qui doivent mouvoir la société.

- Il y a lieu d'abord d'entamer un réel travail de défraichissement du terrain afin de trier parmi le parc patrimonial disponible les édifices et monuments ayant une réelle valeur identitaire, historique et d'usage, pas seulement esthétique et que l'on pourrait transformer en valeur monétaire.
- Il y a par la suite un réel travail de vulgarisation de notre histoire qui doit être fait pour dépasser les stigmates du passé et ne plus considérer le patrimoine légué comme un butin de guerre dont on ne saurait que faire.
- Par ailleurs, il faudrait revoir la politique du logement en Algérie en général et la politique d'attribution en particulier afin d'éviter le phénomène de propriété vacantes et inutilisées que les squatteurs convoitent tant, ou du moins apposer une taxe pour en réduire l'ampleur.
- Réfléchir dans la globalité au devenir de notre patrimoine et questionner sa réutilisation.
- Proposer des opérations de réhabilitation/ restauration faites dans les règles de l'art suivant un cahier des charges bien précis.
- Opter pour la création d'un organisme en charge du recensement et contrôle des opérations de conservation du patrimoine permettra d'uniformiser les interventions sur l'ensemble du patrimoine.
- Proposer une réutilisation du vieux phare qui ira de pair avec les enjeux de la société moderne

Conclusion générale

Nous avons exploré le concept d'appropriation de l'espace par squatteur dans le cadre d'un édifice patrimonial abandonné. Les pratiques d'appropriation de l'espace sont d'avantage que des « bricolages » individuels, elles montrent qu'il y'a un nouveau mode d'habiter qui puise des valeurs socioculturelles incarnées dans la pensée de la société algérienne, autrement dit du mode d'habiter traditionnel et des valeurs véhiculées par le logement imposé et qui reflète un mode d'habiter moderne.

Nous avons finalement compris que l'appropriation d'un espace n'a pas de définition clairement établie mais s'apparente d'avantage a des perceptions, des sentiments, un attachement à un lieu, a son histoire et a ce qu'il peut représenter.

A ce titre les squatteurs avaient chacun un rapport au lieu et à leur voisinage et chacun a pratiqué l'espace et l'a vécu selon ses propres pratiques, occultant le caractère patrimonial des édifices squattés pour n'en garder qu'un espace délaissé et donc appropriable.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Denis Diderot, Jacques Andre Naigeon - Œuvres de Denis Diderot: Salons, J.L.J Briere 1821
page 24

Françoise Bouillon - Les mondes du squat : anthropologie d'un habitant précaire, PUF 2009

Fabrice Ripoll & Vincent Veschambre - L'Appropriation de l'espace : Sur la dimension spatiale
des inégalités sociales et des rapports de pouvoir, PUR 2005

Abraham Moles & Elisabeth Rohmer - Psychosociologie de l'espace, L'harmattan 1998

Françoise Choay – L'allégorie du patrimoine, Paris 1992

Lloyd P - The Young towers of Lima. Aspects of Urbanization in Peru, Cambridge University
Press, 1980

Wolff E - Quartier de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la
Réunion, Méridiens Klincksieck, 1991

TURNER J. c - Planning Strategies in Developping Countries, the Journall of the American
Institute of Planner, 1968

ALTMANN, J - Self-help Housing in Urban Squatter Settlements, Hubitat International, 1982

Berque A - Logique du lieu et œuvre humaine, Ousia, 1997

Le grand robert de la langue française, 2ème édition dirigée par Alain Rey, dictionnaires le
robert, 2016

Gustave-Nicolas Fischer - Psychologie sociale de l'environnement, Privat, 1992

Ripoll, F. & Veschambre - Introduction: l'appropriation de l'espace comme problématique,
Norois, 2005

Abraham Moles & Elisabeth Rohmer - Psychosociologie de l'espace, L'harmattan 1998

Abraham Moles & Elisabeth Rohmer – théorie des actes, Casterman, 1977

Perla Serfaty-Garzon - Chez soi: Les territoires de l'intimité, Armand Colin, 2003

Quétin E. - Guide du voyageur en algerie, maison 1851

Benchehida M. - Les deux meddahs, edilivre a paris, 2012

P. Nora - Les lieux de mémoire, Gallimard, 1997

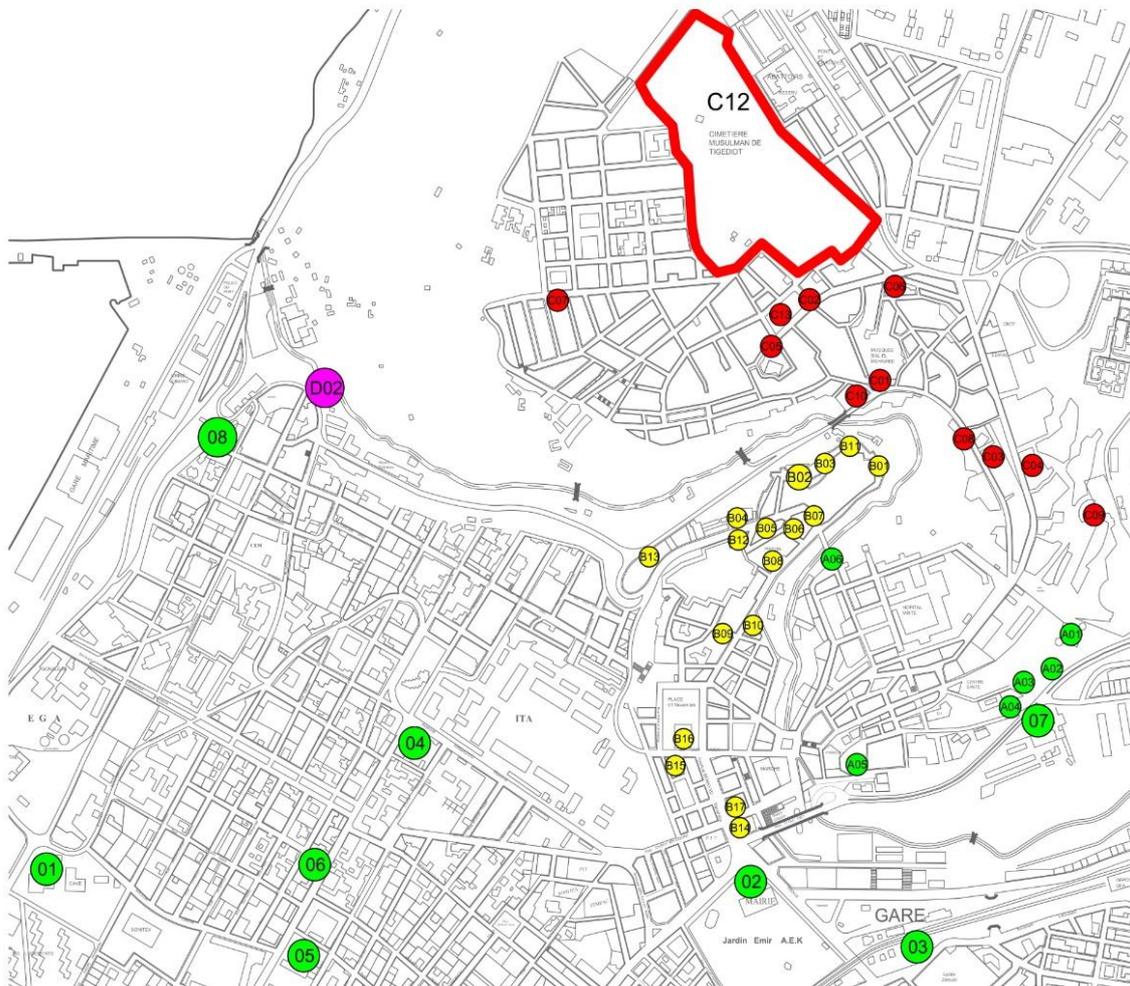
Marc Augé - Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la: Introduction à une
anthropologie de la surmodernité, Le Seuil, Paris 1992

Internet

Cntrl.fr

Gallica.fr

ANNEXE



Position des édifices patrimoniaux a Mostaganem